

## LE PARDON.

J'ai connu ta voix, ô Mariel  
 Dans ces paroles d'amnistie;  
 Oui, je les dois à ta pitié.  
 Tu le sais, malgré ma dénançe,  
 Jamais ton nom, dès mon enfance,  
 De mon cœur ne fut oublié.

## CHAPELLE DE LA VIERGE.

En vain j'ai cherché quelque reste  
 De cet oratoire modeste

Qu'àux jours heureux j'ornais de

[fleurs;

Ils en ont effacé la trace;  
 Mais j'en ai reconnu la place  
 Par mes souvenirs et mes pleurs.

## LE SOIR.

Le jour s'éteint, et ces murailles,  
 Sous l'appareil des funérailles,  
 Autour de moi semblent gémir;  
 Et le torrent de la montagne,  
 Roulant ses flots, les accompagne  
 D'un mugissant et long soupir.

## LA NUIT.

Il est nuit... sur le monastère,  
 Comme une écharpe mortuaire,  
 Déjà son crêpe est déplié;  
 Plein de terreur... dans ce présage,  
 Je ne vis plus qu'un sarcophage  
 Portant ces mots: Crêpe Tamé.

## DESTRUCTION.

O mort! tel est donc ton empire;  
 Tu ne régnes que pour détruire;  
 Ton char de gloire est un cercueil;

Sur les drapeaux on lit: Victime;  
 Jadis ils flottaient sur Solime,  
 Quand le soleil y prit le deuil.

## DÉSOLATION.

De même j'enfer, dans sa rage,  
 A sur nos champs vomî l'orage  
 Qu'un des voyants prophétisait;  
 Des lors, ô terre désolée!  
 Sur toi s'il vient quelque rosée,  
 C'est que sur toi le ciel pleurait.

## CLAIR DE LUNE.

Et toi, des nuits pâle bannière,  
 Si ton fanal parfois éclaire  
 Ces débris de nos monuments,  
 C'est comme l'éclair d'un cratère,  
 Ou d'une lampe funéraire,  
 Qui luit sur de froids ossements.

## LES ABEUX.

Mais en vain ma présence étonne  
 Ce cloître sourd qui m'entouronne;  
 Tamié!... tu n'entends plus ma  
 [voix;  
 Je m'arrache à tes tristes charmes,  
 Et mes yeux, épuisés de larmes,  
 Font vu pour la dernière fois.

## LES RUINES.

Sion, tes fêtes sont proscries,  
 Le temple tombe et ses lévites  
 Loïn de toi furent éplorés;  
 Aux ruines de la puissance,  
 Tes harpes dormant en silence;  
 Pleurez, Anges de paix, pleurez!

FÉLIX MOUTON.

## LIVRE V

## LA RÉSURRECTION

## CHAPITRE PREMIER

## LE RETOUR DES TRAPPISTES A TAMÉ

I. Tamié acheté par les moines de la Grâce-Dieu. — II. Situation et état de l'abbaye. — III. La restauration du monastère. — IV. L'histoire de Tamié; le prieur dom Malachie. — V. Vie religieuse au prieuré de Tamié. — VI. Le grand pèlerinage à Tamié, en 1873. — VII. Un artiste lithographe : dom Fulgence (1824-1883).

I. — La visite de Tamié par plusieurs personnages importants de l'ordre de Cîteaux et, surtout le séjour de deux pères Trappistes dans l'abbaye comme aumôniers du noviciat et du pensionnat des Frères de la Sainte-Famille, avaient attiré sur le monastère abandonné l'attention de plusieurs maisons Cisterciennes. Soucieuse de l'avenir, l'une d'elles, alors particulièrement prospère, ne craignit pas d'engager une grosse dépense pour acquérir Tamié; c'était l'abbaye de la Grâce-Dieu.

Tamié et la Grâce-Dieu avaient d'ailleurs puisé, dans leur histoire, une forte raison de s'unir : Saint-Pierre II de Tarentaise, fondateur de Tamié, était particulièrement cher à la Grâce-Dieu, qui en possédait les plus belles reliques.

Il n'est pas téméraire de penser que ce saint abbé, du haut du ciel, inspira ce projet d'acquisition, pour faire revivre l'ancienne abbaye fondée par ses soins.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les Trappistes de la Grâce-Dieu entrèrent en pourparlers avec les Frères de la Sainte-Famille. En août 1861, deux religieux du monastère franco-comtois : les pères Joseph et Casimir, venus pour visiter Tamié, avaient fait un rapport favorable à son acquisition.

Le 30 septembre de la même année, le F. Gabriel, supérieur général des Frères de la Sainte-Famille, et le F. Raymond, supérieur de la maison de Tamié, se rendirent à la Grâce-Dieu pour conclure la vente de l'abbaye. Sans s'effrayer du prix excessif qui leur était demandé, les Trappistes signèrent le contrat d'acquisition du monastère qu'ils regardaient avec raison comme un précieux héritage de famille; et le 6 octobre, les pères Casimir et Jean de la Croix, prêtres, Casimir, moine, et le frère Placide furent désignés pour aller préparer, à Tamié, l'arrivée des fils de Saint-Bernard.

La colonie de la Grâce-Dieu, pour repeupler Tamié, comptait treize moines, religieux de chœur ou frères convers. Elle arriva le 14 octobre 1861, vers minuit, sous la conduite de dom MALACHIE REGNAULT, de son nom de famille Nicolas Regnault, né à Azelles (Aude), prieur titulaire. Sept cent vingt ans s'étaient écoulés, depuis la fondation de l'abbaye, et soixante huit ans, depuis le jour où la communauté cistercienne avait abandonné cette solitude, sans espoir d'y rentrer jamais.

II. — Quand le lendemain les nouveaux venus s'éveillèrent pour la première fois dans ce ravissant vallon de Tamié, dont ils seraient désormais les pieux habitants, ils ne purent retenir leur admiration devant le spectacle qui s'offrait à leurs yeux. Leurs premières heures données à Dieu dans le saint office, ils durent parcourir les environs de l'abbaye pour connaître leur domaine.

(1) Arch. de Tamié : *Petit manusc.* FAVRE, p. 91.

Ces religieux étaient : dom Malachie, les pères Jérôme, prêtre, Maur, diacre, les frères Genies et Albert, novices de chœur, les frères Césaire, Théodile, Xavier, Martin, Raphaël, convers; Léon et Irénée novices convers et un postulant. — Le 17 décembre suivant le père Théodore prêtre et le frère Michel, convers, vinrent rejoindre les précédents.

L'emplacement sur lequel est construite l'abbaye occupée, en y comprenant les jardins, une superficie d'environ trois hectares de terrain presque plat. On y remarque les traces des travaux considérables de nivellement qui ont dû précéder la construction des nouvelles assises du corps de logis. L'ancien monastère était situé à une centaine de mètres plus bas, du côté du nord. Des motifs impérieux avaient exigé qu'on le rebâtit ailleurs. L'Udrizon forme, avec les côtes boisées qui dominent l'abbaye, le Plan du Four et le Haut Seythenex, un immense entonnoir où les eaux se réunissent en abondance. C'est l'origine du torrent du Bard, qui se précipite avec impétuosité dans la vallée, entraînant dans sa course, des arbres déracinés et d'énormes quartiers de roches. A la fonte des neiges, le fracas rendait inhabitable une maison de solitude et de silence. Quelquefois aussi, des vapeurs produites par la chute violente du cours d'eau s'amoncelaient autour du monastère et compromettaient la santé des religieux. Il avait fallu, de toute nécessité, quitter ce lieu malsain et inconmode.

L'abbaye nouvelle, spacieuse et bien distribuée, réunit toutes les conditions que réclament le recueillement et l'hygiène. Elle est alimentée par une source d'eau vive, dont le réservoir principal est à plus de six cents mètres. Ses bâtiments se composent d'un vaste édifice à deux étages, avec une cour intérieure et des pavillons à chacun de ses angles. L'église occupe toute la longueur de la façade du côté de l'occident. Le jardin, clos de murs et orné d'un bassin, est placé au midi, dans une excellente position. Au-dessus de l'église, s'étend un petit bois de sapins, d'un effet très pittoresque. De l'autre côté du chemin qui conduit à la porte d'entrée, existe un étang artificiel, seul reste des nombreux travaux d'assainissement pratiqués par les anciens religieux. Faute de soins, les autres pièces d'eau se sont transformées en marais. Les modestes moulins de Tamié étaient établis non loin de l'étang; ils consistaient en deux baraquages, où tournaient les meules qui servaient depuis plusieurs siècles à la communauté; ils seront complètement transformés, puis abandonnés. Dans la même

direction, mais plus près de l'abbaye, on trouve la ferme de Martignon, composée d'une petite maison de maître et d'une grange avec écurie. Les propriétés acquises à grand frais par la nouvelle colonie et dans lesquelles sont compris l'étang, les moulins et Martignon, forment une lisière presque continue de terrains entre le chemin qui les limite en bas et la forêt qui les couronne au-dessus.

La contenance totale en est de 52 hectares, 50 ares, 39 centiares, d'après la mappe cadastrale de Plancherne, seule commune sur laquelle la nouvelle abbaye ait quelque bien.

III. — Ce domaine est bien modeste, si on le compare aux vastes propriétés de l'abbaye, avant la Révolution, dont la superficie atteignait 2.452 hectares 50; cependant il est encore considérable. Mais au moment de son rachat par les Trappistes, il se trouvait dans un état lamentable, par suite de l'abandon de toute culture et de l'absence, depuis de longues années, de toute réparation dans les bâtiments ruraux. Le monastère lui-même, cette belle construction édifiée par dom Cornuty, demandait des travaux longs et coûteux, pour être rendu à sa destination primitive.

Ces difficultés ne découragèrent pas dom Malachie, qui se mit courageusement à l'œuvre, aidé de ses frères.

On créa tout d'abord les cellules du dortoir commun. Les cloîtres appelèrent ensuite l'attention. Deux religieux s'occupèrent de les reblanchir. Les 600 mètres de canaux en bois qui amenaient l'eau de source à l'abbaye étaient presque entièrement pourris; il fallut les remplacer par des tuyaux en fonte. En 1864, la communauté entoura de murs son humble cimetière, car personne ne devait plus être enseveli dans les caveaux de l'église. Un parquet confortable, remplaça le pavé froid et humide du sanctuaire et les Pères de la Grâce-Dieu, firent présent à Tarnié d'un maître-autel gothique dont on loue le travail. Au-dessus de cet autel, fut placée une belle statue de la Vierge Marie, donnée par M. Alexandre Guillemain, avocat à la Cour de Cassation. Deux choses manquaient encore pour que l'églis-

se fut au complet: elle avait perdu ses cloches et ses stalles. Les unes avaient servi probablement à faire des canons, les autres étaient allées orner la cathédrale de Chambéry. La Providence pourvoit à leur remplacement<sup>2</sup>.

IV. — Les réparations essentielles achevées, les Trappistes, soucieux de mieux connaître le passé de cette abbaye, qu'ils étaient venus ressusciter, se mirent en devoir de réunir les documents nécessaires à une histoire complète de Tarnié, depuis sa fondation.

Ils comprenaient qu'un tel livre, venant populariser un passé dont ils cherchaient à imiter les plus beaux exemples, serait pour eux une apologie naturelle et servirait de trait d'union, entre l'ancien et le nouveau monastère. Mais, où trouver les éléments de ce travail. Le feu avait consumé en partie les archives précieuses de Tarnié, qui comprenaient près de douze cents chartes ou documents importants; le reste gisait dans un coin ignoré, au milieu de la poussière. Sans se laisser rebuter par la difficulté des recherches, deux religieux de l'abbaye commencèrent par mettre en réserve quelques papiers utiles et à recueillir les souvenirs des vieillards de la contrée.

Le Père Théodore était particulièrement zélé pour ce genre de travail. Par ses soins, l'on recouvra près de 400 volumes de l'ancienne bibliothèque de Tarnié, ainsi que quelques manuscrits, règlements, cérémonies, et un calendrier perpétuel (1862). Le Père Jérôme, de son côté, se mit en rapport avec le chanoine Chevray, l'historien de Saint-Pierre II de Tarentaise, et recueillit, partout où il put en trouver, des documents intéressant la vieille abbaye. En décembre 1862, il eut même la bonne fortune de recevoir de M. Muffat, libraire, Quai Malaquais, à Paris, la clef de l'ancien monastère, acquise d'un certain Jaudrin, maré-

(2) BURVEN : *Hist. de Tarnié*, p. XXVII. — L'origine des stalles de Chambéry n'est indiquée par aucun document écrit et M. Burrier n'a pu se baser que sur une tradition pour les donner comme venant de l'abbaye de Tarnié.

chal-ferrant d'Albertville. Quand tous ces matériaux furent amassés, la Providence envoya l'ouvrier de talent qui devait les utiliser.

Un jeune historien, M. Eugène Burnier, parcourait alors les registres du Sénat de Savoie, pour en retracer l'histoire et le nom de Tarnié, qui s'y rencontrait souvent, disait assez quel rôle cette maison religieuse avait joué dans notre histoire. Un jour, il découvrit le volumineux dossier qui renferme les chartes copiées autrefois par ordre du Sénat, pour établir le droit de nomination des princes de Savoie. A ce recueil étaient joints les procès-verbaux détaillés et les inventaires dressés par les magistrats, lors de la réduction de l'abbaye sous la main du roi de Sardaigne. Sans ces documents, l'histoire de Tarnié eut présenté nécessairement d'importantes lacunes. Le supérieur du monastère, à qui M. Burnier apprit l'existence du dossier et des pièces qui l'intéressaient directement, lui communiqua tous les matériaux qu'il possédait déjà avec prière d'en tirer parti lui-même. M. Burnier crut faire œuvre utile à la Savoie, profitable aux Trappistes et peut-être intéressante pour quelques lecteurs, en accédant à ce désir. Son Eminence le Cardinal Billiet, compléta sa collection de titres et de notes, par une chronique inédite sur l'introduction de la réforme à Tarnié; il approuva le plan du livre et voulut bien en accepter la dédicace.

L'historien se mit au travail et, en trois mois, composa « cette histoire de 350 pages, où l'unité et la suite du récit, sont admirablement conservées; du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, sous le charme d'un style lucide, facile et élégant. C'est la meilleure de ses œuvres, au point de vue littéraire »<sup>3</sup>. Elle eut un grand succès et contribua beaucoup à réveiller la vieille et profonde affection de la population savoisiennne pour les moines de Tarnié.

V. — Le petit nombre de religieux venus avec dom

(3) BLANCHARD : *Mémoire de la Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie*, T. XX, p. 371.

Malachie Régnauld et leur occupation constante par les travaux urgents de restauration de toute sorte, ne permettaient point l'observation complète de l'ancienne règle, telle que l'avaient rétablie les abbés de Somont et Cornully. On fit du moins tout ce qui était possible et, pour un temps, on suivit une règle mitigée.

Comme il faut au moins 12 religieux de chœur pour qu'une communauté puisse légitimement porter le nom d'abbaye, celle de Tarnié, où ce chiffre n'était pas atteint prit, suivant le langage monastique, le nom de « *prieuré de Tarnié* », en attendant que des jours meilleurs, augmentant le nombre de ses membres, lui rendissent son ancien et glorieux titre d'abbaye.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1862, Dom Stanislas, abbé de Sept-Fons, vicaire général de la Congrégation, approuvait à la fois la nomination de Dom Malachie, comme prieur de Tarnié et la restauration de ce monastère. Le 8 du même mois, un rapport relatant les diverses phases de cette restauration, était rédigé, à Tarnié même, et à la fin de l'année 1862, Dom Malachie assistait pour la première fois, en qualité de prieur de Tarnié, au Chapitre général de Sept-Fons.

Mais la remise en bon état des bâtiments et des dépenses avait occasionné des dépenses considérables. Pour les payer, le Père Prieur, durant les années comprises entre 1862 et 1869, envoya ses religieux quêter dans plusieurs diocèses de France et de Suisse. Les archevêques et évêques de Chambéry, Lausanne, St-Dié, Nancy, Besançon, Annecy, Maurienne, Tarentaise, Sion, Le Puy, Rodez, Langres, Lyon, Rouen, Troyes, Montauban, Cambrai, St-Claude, leur firent bon accueil et les recommandèrent à leurs diocésains.

Dans certains endroits même, ces religieux quêteurs, provoquèrent un vif intérêt; au Puy, entre autres, le journal du lieu, le « *Monteur de la Haute-Loire* », donna le compte rendu d'un sermon de charité prononcé à la cathédrale, par l'un d'eux (19 Nov. 1863).

Cinq ans plus tard, le 5 juin 1868, « *l'Union Savoisiennne* » publiait à son tour un article élogieux sur Tarnié.

Ces encouragements, venus du dehors, durent être un utile réconfort pour Dom Malachie car la réorganisation du vieux monastère présentait des difficultés nombreuses, tant au point de vue moral, qu'au point de vue matériel. Nous voyons en effet, en cette même année 1863, le supérieur de Tamié demander au Chapitre Général, d'agréer sa démission, contraint de faire cette demande par quelques-uns de ses religieux. Mais le Chapitre qui connaissait l'énergie, les capacités et le dévouement de dom Malachie, repoussa cette requête et l'abbé de la Grâce-Dieu, fut chargé de ramener la concorde dans l'obéissance et la charité.

Dans le but d'augmenter, d'une façon permanente les ressources du monastère, Dom Malachie, qui s'était laissé persuader que la transformation des moulins serait une opération avantageuse, résolut de la réaliser. En juin 1867, les plans furent exécutés à Chartres et, au mois de février suivant, les nouveaux moulins fonctionnaient, attirant de toute part une clientèle chaque jour plus nombreuse. Ce beau succès, hélas! ne devait pas durer.

Deux faits sont à signaler encore pendant le priorat de dom Malachie: Le 8 juin de l'année 1869, la visite de Mgr Dupanloup, qui vint au monastère, accompagné de l'évêque d'Annecy et de M. de Menthon et les difficultés à l'occasion de la guerre.

En Novembre 1870, d'après une lettre écrite par le Cardinal Billiet, au curé de Plancherine, les religieux de Tamié sont en butte aux tracasseries du maire de cette commune. On était alors en pleine guerre, il s'agissait peut-être de réquisitions ou de mobilisation, puisque le 3 janvier suivant les frères convers Léon et Barthélemy partent pour l'armée.

C'est pendant cette période douloureuse, au début de 1871, que Dom Malachie Regnault, élu abbé de la Grâce-Dieu, dut quitter Tamié.

Supérieur de ce monastère pendant 10 ans (1861-1871), il avait été l'âme de sa réorganisation: aussi lui conserva-t-il toujours une vive affection et lui vint souvent en aide

par d'abondants secours en argent et en personnel. Il mourut à la Grâce-Dieu, en 1887.

VI. — Dom Théodore PROULIER<sup>4</sup>, nommé prieur de Tamié, par le nouvel abbé de la Grâce-Dieu, fut confirmé dans cette charge, le 14 avril 1871, par Dom Jean, abbé de Sept-Fons, vicaire général de l'Ordre. Il devait la remplir pendant cinq années (1871-1875).

La situation était difficile: les moulins, sur lesquels on avait beaucoup compté pour fournir des ressources à la communauté, ne donnaient qu'un rapport insuffisant. En janvier 1872, le déficit constaté dépassait 7.000 francs. Il fallut en outre emprunter 40.000 francs pour rembourser un créancier. De nouveau, on fut obligé de recourir aux quêtes. Le frère Théodule, muni de recommandations du Cardinal Billiet, parti pour l'Angleterre; d'autres religieux parcoururent les grandes villes de France et plus particulièrement les diocèses de Maurienne et de l'arventaise, ou allèrent en Suisse et jusqu'en Autriche, pour solliciter des secours. Ils emportaient avec eux, de nombreux exemplaires d'une image du Sacré-Coeur, œuvre du Père Fulgence, l'un de leurs frères, et l'offraient, comme souvenir de reconnaissance, aux plus généreux donateurs.

Cependant, parmi ces soucis matériels et les nombreuses difficultés d'ordre spirituel qui rendaient singulièrement pénible sa charge de prieur, dom Théodore eut au moins la joie de voir revenir à Tamié le chef de Saint-Pierre, premier abbé de ce monastère. Cette précieuse relique avait été retrouvée, à Vitreux, dans le Jura, par le Père Grégoire qui quêtait dans ce pays, vers le 14 avril 1869. Le 15 août 1870, un jugement, portant réquisition canonique, avait été rendu, et le 20 octobre 1871, le chef de Saint-Pierre arrivait à Tamié. Le 30 avril 1872, un bref de Pie IX accordait des indulgences à perpétuité à Tamié à raison de ce chef et le 10 mai suivant, le vicaire général de Chambéry venait reconnaître à Tamié la précieuse reli-

(4) Jules-Emile Pionlet, né à Vielvierge (Jura).

que et la déposer dans une chasse en bois, de forme gothique, œuvre d'un religieux. L'on célébra une fête splendide, présidée par l'évêque de Tarentaise, et à laquelle assista, avec crosse et mitre, l'abbé de la Grâce-Dieu, dom Malachie, ancien prieur de Tamié.

C'est aussi sous le priorat de dom Théodore que l'on fit, à N.-D. de Tamié, le grand pèlerinage dont les rares témoins encore vivants gardent un souvenir inoubliable<sup>5</sup>.

Il eut lieu le 29 juillet 1873. Les âmes meurtries par les récentes défaits se tournaient volontiers vers Dieu, pour trouver dans la religion consolation et espérance. L'évêque de Tarentaise d'alors, Mgr Charles François Turinaz, avait proposé à ses diocésains plusieurs pèlerinages en l'honneur de la Sainte Vierge, à Tamié; à N.-D. de la Vie, à Saint Martin; à N.-D. des Châteaux, dans la vallée de Beaufort.

Le Cercle catholique d'Albertville, sous l'inspiration de M. l'archiprêtre Lépine, avait pris l'initiative et s'était chargé de l'organisation du pèlerinage de Tamié. Malgré l'orage épouvantable qui, la veille du jour fixé, avait fondu sur la vallée, les pèlerins ne se découragèrent pas. A 3 h.  $\frac{1}{2}$  du matin, l'église d'Albertville avait peine à contenir tous ceux qui étaient accourus des environs et de la vallée de Beaufort. Une heure plus tard, 1.200 pèlerins, la croix rouge et l'insigne du Sacré-Cœur sur la poitrine, se mettent en marche au chant des cantiques et des psaumes. La récitation du chapelet alternait avec les chants. A Planche-rine, rendez-vous des riverains de l'Isère, les rues sont tapissées de verdure, les cloches sonnent à toute volée et les « boîtes » font retentir les échos de la montagne. Sur la route, de loin en loin, se dressent des oratoires en l'honneur du Sacré-Cœur et de la Vierge Immaculée. On arrive enfin aux granges des Pères, où la procession se forme

(5) C'est sans doute en vue de ce pèlerinage que les murs du cloître furent décorés d'inscriptions et de sentences. Vers la même époque, exactement le 8 septembre 1873, fut établi le catalogue des reliques possédées par Tamié.

régulièrement. Pendant ce temps, un immense cortège analogue monte aussi de Faverges conduit par le curé de cette paroisse, saint vieillard qui marche péniblement en s'appuyant sur un bâton, mais qui, pour cette belle manifestation, veut oublier son âge et ses infirmités. La jonction des deux pieuses colonnes se fait aux granges des Pères. Mgr Turinaz est là, sur un tertre de gazon, contemplant ce merveilleux spectacle de foi courageuse. Pendant deux heures, les pèlerins défilent devant le prélat qui les bénit et la procession, passant par l'église du monastère pour vénérer les reliques de Saint-Pierre, son premier abbé, va se ranger en bon ordre dans l'immense verger, où s'élevait jadis la vieille abbaye. Sur l'emplacement de l'ancien autel où célébrait Saint-Pierre, on a dressé un autel, orné de feuillage, que surmonte la statue du Sacré-Cœur. Tout autour prennent place plus de 150 ecclésiastiques, les délégations des Pères Capucins et des Pères de Hautecombe et la foule, qu'un témoin estime atteindre le chiffre de sept mille personnes.

L'évêque de Tarentaise, célèbre la Sainte Messe pontificallement, assisté par les Pères Trappistes. A l'Evangile, le Père Joseph, capucin, prononce le panégyrique de Saint-Pierre de Tarentaise et dit les leçons qui découlent de sa vie; puis, c'est le chant du *Credo*, énergique et puissant, que répètent les montagnes voisines.

Quand cette émouvante cérémonie est achevée, les pèlerins déjeûnent sur l'herbe. Ce beau spectacle rappelle la scène évangélique de la multiplication des pains. Le miracle est d'ailleurs évoqué par les bons moines qui, pendant près d'une heure, distribuent généreusement le pain à la porte du monastère. Les pauvres sont accourus nombreux à cette fête de la charité autant que de la foi. Cependant les reliques de Saint-Pierre sont exposées sur l'autel de la prairie et chacun peut à son aise les contempler et les vénérer. A deux heures le Saint-Sacrement est aussi apporté et, près de Jésus-Hostie, l'évêque de Tarentaise développe, dans un magnifique discours, la parole de l'apôtre Saint-Pierre, sur le Thabor: « *Bonum est nos hic esse* ». Il nous fait bon

être ici. Et quand l'auditoire immense, dont l'évêque avait, par sa chaude parole, ranimé la foi et l'espérance, eut reçu la Bénédiction du Dieu de l'Eucharistie, ce fut une dernière visite à l'église du monastère. Là, sous les voûtes sonores, le chant du *Salve Regina*, par les moines, sembla reporter les pèlerins à six siècles en arrière, aux pieds de la Mère de Miséricorde, au milieu des chœurs de Cîteaux.

La fête achevée, c'est à regret que, le soir venu, l'on quitta ces lieux sanctifiés par la prière, où s'était trop vite passée, cette inoubliable journée. Par groupes, la foule s'écoula lentement, chantant joyeusement le cantique « Je suis chrétien ».

Et, dans le silence, la solitude et la prière, les moines reprirent leur vie accoutumée.

Cependant l'écho de cette fête parvint au Chapitre Général, qui se tint en septembre (1873), à Sept-Fons, et l'on pensa qu'il serait peut-être opportun de saisir cette occasion, où Tamié avait reçu tant de témoignages de sympathie, pour l'ériger en abbaye. Le vicaire général de l'Ordre, fut chargé de cette affaire. Mais l'abbé de la Grâce-Dieu, dom Malachie, dans deux mémoires écrits en février et en mars 1874, s'opposa formellement à ce projet, alléguant de graves raisons, basées tant sur la situation financière de graves raisons, basées tant sur la situation financière de la maison, que sur les aptitudes du futur abbé. D'ailleurs, Dom Théodore lui-même ne se sentait plus la force de conduire sa communauté et de supporter les soucis de sa charge, il pria ses supérieurs de vouloir bien accepter sa démission et lui permit de se retirer au Port du Salut. Le Chapitre Général, tenu à Sept-Fons, le 12 septembre 1875, fit bon accueil à la demande de Dom Théodore et le 17 du même mois, le Père Ephrem, était nommé prieur de Tamié, par Dom Malachie.

(6) *Les grands Pèlerinages de Tarentaise en 1873*, in-16, Anancy, 1873.

(7) Le tableau des recettes du moulin et des dépenses de la maison pour les années 1871-1874 accuse un déficit de plus de 12.000 francs.

VII. — Tamié comptait alors parmi ses religieux un dessinateur de talent, dont les œuvres font encore l'admiration des visiteurs et des artistes.

Louis Juhen Blériot, en religion Père Fulgence, né à Rouen, le 16 janvier 1824, avait quitté l'armée, pour entrer à la Grâce-Dieu, le 15 mai 1851. Il y prit l'habit de novice de chœur le 2 juillet suivant et fit profession le 1<sup>er</sup> janvier 1853. Venu à Tamié le 25 juin 1864, il prononça ses vœux solennels, le 7 mars 1869, mais ne reçut pas les saints ordres. Il ne devait plus quitter ce monastère jusqu'à sa mort, survenue le 25 juin 1883. Son corps repose dans le modeste cimetière de l'abbaye.

Son œuvre artistique est principalement consacrée à faire mieux connaître et à glorifier la vie monastique, dans l'Ordre de Cîteaux.

Nous possédons de lui deux images du Sacré Cœur, deux dessins représentant l'apparition de la Mère de Dieu à trois saints de la famille cistercienne et une ébauche où la Sainte Vierge est assise tenant l'enfant Jésus sur ses genoux.

Nous avons encore, outre les portraits de saint Bernard, de saint Pierre de Tarentaise, du Bienheureux Benoît Joseph Labre et de deux abbés de Bellevaux, 9 dessins consacrés à Tamié. Les uns représentent l'abbaye sous différents aspects ou reproduisent quelques-unes de ses richesses artistiques : ancienne porte d'entrée de l'église, cheminée du xiv<sup>e</sup> siècle, les autres nous font connaître, prise sur le vif, l'existence des religieux : c'est le chapitre des coupes, le travail des mains, le réfectoire, l'entree d'un trappiste, etc.

Les abbayes de la Grâce-Dieu et de Sept-Fons ont, elles aussi, fourni au Père Fulgence des sujets fort intéressants.

Ce moine artiste prêta son concours pour illustrer divers ouvrages de valeur tels que l'*Histoire de l'abbé de Rancé et de sa Réforme*, par l'abbé Dubois, *Un Régiment Provincial en Savoie*, par le Marquis Tredicini de Saint-Severin.

Enfin son burin fut tenté par la physionomie pieuse

et poétique de notre héroïne savoyarde et il a laissé un portrait de Marguerite Avel, dite la « Frigelette »<sup>(1)</sup>.

Les religieux de Tamnié conservent avec un soin jaloux toutes celles de ses œuvres qu'ils ont pu recueillir et ils se font un plaisir de les montrer aux visiteurs qui s'intéressent au passé artistique de la vieille abbaye.

(8) Elle fut l'âme de la résistance religieuse dans la vallée de Thônes, excitant les montagnards à défendre *Dient et le Roi*. Prise le 15 mai 1793, elle fut fusillée à Annecy le 18, au Pâquier. Elle marchait à la mort en disant un chapelet; à genoux en face des soldats, elle s'écria : *Vive Jésus! Vive notre Roi! Tirez seulement!*

## CHAPITRE II

### L'ÉPREUVE

I. Les débuts du priorat de dom Ephrem. — II. Les lois sectaires de 1880. — III. Les préparatifs de l'expulsion des Pères de Tamnié. — IV. L'exécution. — V. Le départ des religieux. — VI. Les religieux de Tamnié fondent en Chine l'abbaye de Notre-Dame de la Consolation. — VII. Le prieur Dom Polycarpe; l'exploitation agricole de Tamnié. — VIII. L'unification des trois congrégations cisterciennes; dom Thomas d'Aquin et dom Fortunat, prieurs. — IX. Dom Albéric et les lois de 1901. — X. Le Père Marie Bernard, supérieur.

Le nouveau prieur, dom Marie Ephrem, à Tamnié depuis mars 1869, avait déjà rendu de grands services à la Communauté<sup>(1)</sup>.

Au début du priorat de Dom Théodore, en dépit de quelques difficultés avec ce dernier, il avait été envoyé à Paris pour quêter. C'était au commencement de l'année 1875, le monastère se trouvait dans une situation des plus critiques. On comptait sans doute sur sa valeur intellectuelle et sur son savoir-faire pour représenter dignement la communauté dans la capitale et l'on espérait qu'en s'attirant des sympathies, il pourrait trouver les ressources nécessaires.

Devenu supérieur de Tamnié, il se mit courageusement à l'œuvre pour améliorer une situation temporelle et spirituelle des plus fâcheuses et que jusqu'alors il n'avait pu que déplorer.

Plus avantagée que les moulins, la fromagerie, qui fonctionnait à Tamnié depuis sa restauration, donnait un rapport appréciable. En 1874, elle avait réalisé un bénéfice de 6.000 francs. Dom Ephrem tourna ses efforts de ce côté et essaya d'accroître encore ce rendement.

D'autre part, il continua à envoyer ses religieux quêter dans différentes provinces de France.

(1) De son nom de famille, Seignol.



Les Pères de Tarnié durent aussi à cette époque s'occuper de travaux d'imprimerie, car le préfet de Chambéry les autorise à faire usage d'une presse dite « Mignonnette ».

Soucieux des gloires de son Ordre, dom Ephrem fit exhumer, le 6 février 1877, ce qui demeurait encore du réformateur de Tarnié, l'abbé de Somont, sépulture dans le Chapitre. Ces précieux restes furent déposés, le 23 juillet suivant, dans l'Eglise, sous les degrés du sanctuaire, en présence de l'archevêque de Chambéry et de plusieurs prêtres. Sur une plaque de marbre, une épitaphe latine rappelle la vie et l'œuvre du grand abbé<sup>2</sup>.

L'année suivante, le 26 mai 1878, une autre grande fête eut lieu à Tarnié à l'occasion d'une visite de Mgr Pichonot, archevêque de Chambéry.

Sous l'énergique impulsion du nouveau prieur, la situation du monastère semblait devoir s'améliorer et, en septembre 1878, le Chapitre Général de Sept-Fons émettait le vœu que Tarnié reprît, le plus tôt possible, le titre d'abbaye. Les événements politiques vinrent anéantir ces espérances et remettre en question l'existence même de la communauté.

II. — Le 15 mars 1879, le ministre Jules Ferry, poussé par la franc-maçonnerie, avait déposé sur le bureau de la Chambre deux projets de loi dont le but visible était de restreindre l'influence de l'Eglise dans l'enseignement. L'article 7 du second projet disait : « Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée ».

Ce que l'on visait, c'était l'objectif même de la campagne maçonnique : la destruction des congrégations religieuses.

(2) Voir précédemment le texte et la traduction de cette épitaphe.

Les catholiques le comprirent et tandis que les loges travaillaient activement pour faire aboutir le projet, les hommes de foi le combattaient avec force.

Cependant l'article 7 fut voté par la Chambre. Mais plusieurs républicains libéraux, le franc-maçon Littre, le rationaliste Vacherot, Jules Simon, s'élevèrent contre cette injustice et le Sénat, par son vote du 15 mars 1880, rejeta l'article 7.

M. de Freycinet, président du Conseil, avait dit au Sénat que, si l'article était repoussé, le gouvernement devrait appliquer les lois existantes. Poussé par les sectaires, que le refus du Sénat avait rendus furieux, le Président de la République, Jules Grévy, signait un décret publié par l'Officiel du 29 mars, qui accordait un délai de trois mois à toute communauté ou congrégation non autorisée pour obtenir la vérification et l'approbation de ses Statuts.

A l'apparition du décret, l'émotion fut profonde. Huit à neuf mille religieux et près de cent mille religieuses se voyaient atteints dans leurs droits primordiaux : la liberté de domicile et cohabitation, la propriété, l'exercice de leur profession, la pratique des œuvres de bienfaisance.

L'épiscopat et le Souverain Pontife protestèrent. Plusieurs éminents juriconsultes contestèrent la légalité des décrets. Mais la pression de la franc-maçonnerie sur les pouvoirs publics finit par l'emporter. Dès le 29 juin, l'exécution brutale des décrets commença. Ce fut, en France et hors de France, une indignation d'autant plus forte qu'au moment même où l'on chassait les religieux, les anciens membres de la Commune de Paris étaient amnistiés.

M. de Freycinet crut alors pouvoir, avec l'autorisation du Président Grévy, engager des négociations secrètes avec la Cour de Rome, afin de terminer le conflit. La franc-maçonnerie l'obligea à démissionner le 23 septembre 1880. Les religieux, durant ce temps, avaient défendu leur droits devant les Tribunaux qui, pour la plu-

part, s'étaient déclarés compétents pour apprécier et condamner sévèrement les violateurs du domicile et de la propriété. Le ministre alors évoqua l'affaire au Tribunal des conflits qui, par quatre voix, dont celle du ministre lui-même, contre trois, donna gain de cause au gouvernement. En conséquence, les congrégations devaient se soumettre, sans quoi leurs maisons seraient fermées, au moins en droit.

III. — A Tamié, le prieur, dom Marie Ephrem, d'accord avec sa communauté, avait décidé de ne pas obéir aux décrets; l'on attendrait d'être expulsés par la force.

Depuis quelques jours en effet des bruits d'expulsion avaient, pour la seconde fois, troublé la tranquillité des pieux solitaires. Ils avaient été apportés par des amis venus d'Albertville et de Chambery. D'ailleurs, le commissaire de police était venu lui-même au monastère. Reçu avec une extrême bienveillance, comme toujours, il avait exhorté le R. P. Prieur à ne pas attendre plus longtemps pour demander l'autorisation du gouvernement. En le reconduisant, le Père lui fit remarquer en souriant que la porte était soignée : « Oh! mon Père, ne vous y fiez pas, répondit le commissaire, avec quelques grains de dynamite, on la ferait aisément sauter ». Charmante parole d'adieu!

Cette visite jeta l'alarme parmi les amis du couvent. Dès le mercredi 3 novembre, on craignit une attaque. Plusieurs habitants de Chevron et des villages voisins, ainsi que des hommes distingués, venus de tous les coins de la Savoie, organisèrent la veille des armes. Le jeudi, rien n'étant venu, ils se dispersèrent. Le vendredi, M. le comte de Chevron-Villette vint rendre visite et offrit ses services, mais le péril paraissant momentanément conjuré, il repartit.

On ignorait au couvent que M. Saisset-Schneider avait résolu d'agir dès le lendemain matin, 6 novembre. A Albertville, le bruit de certains préparatifs très signifi-

catis transpira dans la soirée. On courut aussitôt avertir les Trappistes et l'on télégraphia la nouvelle à Chambery. MM. Bourgeois, Jorris, Usamez, avocats, et M. Cordier, rédacteur en chef du *Courrier des Alpes* partirent dans la nuit. Nous laissons la parole à ce dernier<sup>5</sup>.

« A trois heures et demie du matin, nous étions à Tournon, près du château de M. le baron Angleys que nous pensions emmener avec nous. Il était déjà au couvent.

La route, à partir de cet endroit, grimpe en zig-zag<sup>6</sup> le long de la montagne. Nous la suivions tristes et soucieux, cherchant à distinguer les bruits qui devaient annoncer, selon nous, le grand attentat qu'on allait commettre. Tout était silencieux. Soudain, du milieu de la nuit et du bruit-lard, s'élevèrent des chants lointains : ce sont probablement des voyous qui viennent servir de garde d'honneur à M. le Préfet. Nous hâtons le pas pour arriver avant eux au couvent.

A cinq heures et demie, nous sommes devant l'oratoire près duquel la route de Chevron vient rejoindre celle de Tournon. Les chants ont cessé, mais nous entendons distinctement des bruits de pas nombreux. Encore quelques minutes et nous apercevons dans le crépuscule la masse imposante de l'abbaye suspendue au flanc de la montagne et se détachant sur le fond sombre de la forêt. Tout est calme et semble dormir. Mais quand nous sommes à quelques mètres, la cloche du couvent commence à sonner le tocsin. Elle n'a pas cessé de gémir jusqu'à dix heures du matin. Les sons plaintifs et précipités de cette pauvre petite cloche, au milieu des solitudes de la montagne, devant les masses imposantes de rochers qui se dressent de toutes parts, loin, bien loin de toutes villes et de tout centre peuplé, font une profonde impression; on croirait entendre les battements du cœur du couvent.

Nous approchons, tout est hermétiquement fermé, c'est en vain que nous frappons, personne ne vient ouvrir. Cependant, nous entendons des bruits sourds : on barricade

(3) Mourret : *Hist. de l'Église*, T. IX, p. 64-71.

(4) M. Saisset-Schneider était le Préfet de la Savoie.

(5) Journal *Le Courrier des Alpes*, 9 novembre 1880.

Les portes, on active les préparatifs de défense. Un père se met à la fenêtre, et quand il nous a reconnus, il nous invite à entrer en passant par-dessus les murs du clos du jardin. Une échelle, et nous voilà dans le monastère!

Nous y trouvons nombreuse et bonne compagnie. M. de Prandières, ancien procureur-général à Chambéry et à Grenoble, a été informé vendredi soir qu'on réunissait les brigades de gendarmerie de Saint-Pierre et de Grésy, à Albertville, sous prétexte de passer une revue. Il a flairé la surprise et, sans hésiter, il est parti pour Tamié avec ses hôtes, M. Max du Noyer, son gendre, et M. le baron Frédéric du Noyer. Ils sont arrivés, au milieu de la nuit, avec M. le baron Angleys, et presque en même temps que MM. Rullier, notaire; Ancenay, avocat; Hudry, banquier; Péliissier, huissier et plusieurs autres honorables habitants d'Albertville.

Il est aussi venu des propriétaires de Plancherine, de Tournon, de Verrens-Arvey et surtout de Chevron. C'est nous qui sommes entrés les derniers. En tout, nous pouvons bien être une soixantaine; les Pères et les Frères sont trente environ; total, une centaine de personnes.

Quand nous entrons, on nous accable de questions: « Avez-vous vu les gendarmes? N'avez-vous pas rencontré les soldats? Où sont-ils? » Nous en savons beaucoup moins que ceux qui nous interrogent. Mais presque aussitôt la réponse à toutes les questions, apparaît à l'horizon sous la forme de trois gendarmes à cheval.

Le tocsin redouble; une certaine agitation s'empare des hôtes de la maison; quelques Pères s'approchent curieusement des fenêtres. Les autres rentrent dans une salle, où ils se mettent en prière. Les amis des Trappistes courent aux portes et s'assurent que rien n'a été oublié dans les moyens de défense. Pavillet Joseph, de Mercury-Gemilly et Pierre Carrier, de Tournon, qui, depuis trois jours, ne quittent plus les bons Pères, contemplant avec satisfaction une énorme barricade dressée par leurs soins derrière la porte principale d'entrée. C'est un vrai chef d'œuvre.

« Puisqu'ils veulent faire les brigands et entrer chez les

braves gens comme des voleurs, ils auront au moins la peine d'ouvrir la porte », dit un des assistants.

« N'est-ce pas honteux reprend un autre que le gouvernement lui-même vienne ainsi violer le domicile des citoyens français et fasse servir nos braves soldats et nos excellents gendarmes au métier de ceux qu'ils ont été chargés jusqu'à présent d'arrêter et de conduire en prison. A-t-on idée d'une pareille chose? »

Quelques paysans veulent résister en lançant des projectiles par les fenêtres; ils étaient décidés à se battre pour ne pas laisser emmener les Trappistes. On eut de la peine à les calmer.

Cependant les trois gendarmes à cheval étaient venus se placer silencieusement en face de la principal porte d'entrée, qui se trouve au couchant, entre la montagne et l'abbaye. Derrière eux, on voyait accourir de toutes les directions des paysans effarés qui venaient voir et en même temps aider les Pères si c'était possible.

Enfin, une trentaine de gendarmes à pied apparaissent le long du mur du jardin; ils sont commandés par M. Lang, sous-lieutenant, escorté de M. Champel, commissaire de police et de son second, M. Barthélémy.

Derrière eux, marche un grand jeune homme blond, qui essaye de se donner un air d'assurance. C'est le sieur Mermet fils, d'Albertville. C'est le crocheleur, l'homme au rossignol. Son père et son frère, qui ont travaillé plusieurs fois pour les Trappistes, l'ont supplié de ne prendre aucune part à cette expédition honteuse. Mais le sieur Mermet, qui pratique hautement l'indépendance du cœur, ne pratique pas aussi bien l'indépendance de l'estomac, il veut absolument gagner ses cinquante francs; seul de son pays, il eut le triste courage de venir aider à l'expulsion des Trappistes. Que son argent lui fasse oublier, si c'est possible, la honte qu'il a dû éprouver.

Il a sous ses ordres, trois individus armés de haches et de massues, dont les figures sont inconnues de tous. Le bruit court que ce sont des détenus de la maison centrale qui ont été amenés pour la circonstance. Nous appre-

nous ensuite que ce sont les compagnons de voyage de M. Saisset-Schneider. Il les a amenés la veille de Chambéry. A Albertville, aucun charpentier n'a voulu prendre part à l'expédition du Préfet.

IV. — Le lieutenant de gendarmerie range ses hommes devant la porte d'entrée. Le commissaire de police met son écharpe, puis, la figure décomposée, la démarche mal assurée, il gravit les quelques marches du perron et frappa à la porte, un papier à la main.

Il frappe: personne ne répond. Il frappe de nouveau; toujours le même silence. Les gendarmes regardent la porte avec anxiété. Plus haut, sur la pente de la montagne, les spectateurs devenus nombreux assistent émus au drame qui se joue sous leurs yeux. Des fenêtres, nous contemplons, le cœur serré, ce qui se passe au dehors.

Au bout d'un instant, l'homme au rossignol s'avance. Il essaye de crocheter la serrure. Peine inutile; il jette ses fausses clefs à terre et se retire en baissant la tête. Au tour des massues et des hâches. Il faut que le crime s'accomplisse; les trois compagnons de route de M. Saisset-Schneider s'avancent et le plus âgé, un vieillard à la figure dure et repoussante, lève la hache; le fer brille et retombe sur la porte avec fracas. Les spectateurs qui étaient au dehors m'ont dit, qu'à ce moment tous les cœurs se serrèrent horriblement. Un sourd gémissement se fit entendre.

A l'intérieur, tout le monde frémit. Le Père Albert, un ancien lieutenant de hussards, qui avait quitté depuis plus de vingt ans son brillant uniforme d'officier pour revêtir la robe de Trappiste, se trouvait à une fenêtre près de moi. En assistant à la violation de son domicile, de ses droits de citoyen et de Français, il sentit se réveiller en lui le vieil homme; et de cette bouche, habituée depuis longtemps à ne proférer que des prières, sortit un de ces mots énergiques qui jaillissent spontanément des lèvres du soldat, sous le coup de l'affront. Ce fut un éclair aussitôt réprimé; le prêtre fit taire le soldat. Il oublia tout pour ne plus songer qu'à l'humiliation, à la douleur et aux souff-

rances des pauvres gendarmes qui, par un froid piquant, étaient condamnés à assister immobiles à la plus lamentable des corvées.

Le révérend Père Ephrem, prieur du couvent, exhortait tous ceux qui étaient autour de lui à la prière et à la résignation. Une compagnie de soldats commandés par un capitaine, M. Morand, et un lieutenant s'avance et cernent le couvent. En les voyant, le révérend Père Ephrem songe au plaisir qu'il éprouvait à les recevoir, lorsque dans leurs promenades ils venaient à Tamié.

Pauvres soldats! pauvres soldats! ne cesse de répéter le R. P. Prieur; cependant les coups de hache redoublent sur la porte, mais elle est en chêne et au lieu de se rompre, elle s'émiette et disparaît morceau par morceau. Quand elle est enlevée, il faut défaire la barrière en troncs de sapins qui est derrière.

M. Usannaz, se met à une fenêtre et s'adressant aux gendarmes: « Je vous plains, Messieurs, dit-il d'être obligés de faire une aussi triste besogne. Votre cœur de soldat doit saigner cruellement ». L'attitude de ces pauvres militaires prouvait assez que M. Usannaz avait raison.

Il est huit heures et demie quand l'entrée est complètement déblayée. Le premier coup avait été donné à sept heures moins dix minutes.

Le commissaire de police, profondément ému, entre dans le couvent, suivi du lieutenant de gendarmerie et de ses hommes. Il est accueilli par un cri formidable de: Vive la liberté! A bas les décrets! Il fait aussitôt expulser toutes les personnes laïques qui entourent le R. P. Prieur, ainsi que l'huissier qui instrumente, au nom des Pères. M. l'avocat Ancenay, principal conseil des Pères, est arrêté et expulsé avec brutalité. Plusieurs autres sont également chassés avec violence, mais quelques-uns montent dans les chambres où se tiennent les Trappistes. Il a été en effet convenu que chaque Père s'enfermerait dans une cellule spéciale et serait assisté d'un laïque. Le commissaire de police veut, avant de monter dans les étages supérieurs, mettre à la porte M<sup>e</sup> Bourgeois, avocat de l'un des propriétaires;

mais celui-ci proteste énergiquement et fait remarquer à l'agent que, sous la Commune même, les otages ont toujours pu voir leurs défenseurs, l'agent consent à ce qu'il rentre.

A ce moment, il essaye de donner lecture de l'arrêté d'expulsion; mais le papier tremble tellement dans ses mains qu'on a pitié de lui et qu'on le prie de cesser cette comédie.

La perquisition, cellule par cellule, commence. Les portes sont crochétées et ensuite enfoncées à coup de hache. Les Pères et leurs amis exigent tous pour sortir que les gardarme les appréhendent au collet. C'est avec dégout que ceux-ci se résignent à employer la force.

Au dehors, quand un Père sort, la foule qui a singulièrement grossi ne se laisse pas de crier: « Vive la liberté! A bas les décrets! Les hommes ont peine à retenir leurs larmes, les femmes pleurent et sanglotent: tous se précipitent dans les bras des pauvres expulsés.

L'un après l'autre, les religieux sortent au bras d'un laïque: c'est d'abord le Frère Joseph, gardien de la porte, dont la figure si accueillante est connue de toute la vallée; puis vient le R. P. Albert; puis le Frère Etienne; le P. Fortunat; le P. Arsène, sous-prieur du couvent; le Frère André, bien connu au dehors, et d'autres encore, enfin, le P. Michel.

Ici se passe un incident étonnant. Le P. Michel gardait le réfectoire, quand les agents l'arrêtent, il proteste en sa qualité de Français et d'Alsacien-Français. On le tient par le bras gauche, mais de la droite, il prend son crucifix, et le montrant aux agents: « Le voilà, s'écrie-t-il, le voilà, Celui qui vous jugera et vous exécutera un jour ». On l'entraîne jusqu'à la porte et on le pousse brutalement dehors. Lui se retournant vers les soldats: « C'est sans doute, s'écrie-t-il, parce que j'ai opté pour la France que des Français me chassent de mon domicile, comme les Prussiens m'ont chassé de mon pays! Mais, vive la France quand même ».

Les cris de « Vive la liberté! Vive la France! lui répondent mille fois. Les soldats sont vivement émus.

On a dit que les cris de: A bas les Pères! vivent les dé-

crets! avaient été proférés. C'est vrai; cinq ou six individus de Seythenex, canton de Faverges, conduits par le garde forestier et par le Maire de la commune, ont voulu témoigner leur reconnaissance aux Pères, en venant les insulter dans le malheur. Ils leur devaient bien cela, plusieurs d'entre eux avaient reçu de nombreux bienfaits de l'abbaye de Tamié. Comme des fauves, ils se tenaient à la lisière du bois et essayaient de jeter une note discordante dans l'ovation admirable faite aux religieux; mais tous les amis des Trappistes, saisis d'indignation, leur reprochèrent amèrement leur ignoble conduite et les obligèrent à garder tout au moins une distance respectueuse. De l'arrondissement d'Albertville, il ne partit pas un seul cri, un seul mot qui ne fut à la louange des Pères.

V. — Il était onze heures, les expulsions étaient à peu près terminées. Les Pères, entourés de tous les bons habitants de Chevron et des autres communes, se dirigent lentement vers une statue de N.-D. de Lourdes, placée sur le flanc de la montagne, en face de la porte d'entrée. Là, ils s'agenouillent et entourés de la foule, sous les yeux de ceux qui viennent de les expulser, en face des grands monts, ils entonnent l'*Ave Maria Stella*: « Salut, étoile de la mer »; toutes les bouches répètent en chœur cette sublime invocation, *Monstra le esse Matrem*, prouve, prouve-nous que tu es bien notre mère. Les échos répètent le chant pieux. Les soldats graves, immobiles, regardent avec respect ce spectacle imposant.

Puis le R. P. Prieur songe à ceux qui viennent de les expulser, à ceux devant lesquels il a protesté tout à l'heure comme citoyen français et chef religieux; à ceux qui lui ont arraché ses frères, qui lui ont enfoncé les portes de son couvent qui l'ont traité comme un malfaiteur. Et sa voix s'élève de nouveau en faveur de son troupeau dispersé et aussi pour ceux qui ont commis cet acte odieux: « *Parce Domine, parce populo tuo* ». « Pitié, Seigneur, pitié pour ton peuple ». Ce chant grave et triste comme un sanglot, répété par trois cents voix, fait tressaillir les cœurs les plus endurcis.

On se lève, on s'embrasse, on se quitte. Il ne reste au

couvent que le R. P. prieur, comme mandataire, le Frère Placide, propriétaire, un infirmier, un cuisinier et six ma-  
lades.

Dans la maison de Saint-Pierre située un peu plus bas, on laisse le Frère Martin, propriétaire, au moulin, Frère Etienne, également propriétaire.

Ceux qui partent disent adieu à leur maison et, emportés pour ainsi dire par la bonne population de Chevron, ils vont chercher un asile dans cette commune.

Rien de pittoresque comme la colonne des exilés; les Pères, les Frères sont mêlés aux laïques; on s'est arraché leurs manteaux, leurs sacs; on ne veut rien leur laisser porter. Le P. Arsène, le sous-prieur, qui conduit les émigrants, relève le courage de tout le monde par sa bonne humeur, par ses paroles pleines de confiance en Dieu: « C'est, dit-il, le plus beau jour de ma vie ». En tête de la colonne, marche un brave habitant de Chevron, Pouplos, dont le père a conduit les Trappistes à Tamié en 1861. Singulière coïncidence! On passe au pied du fort, dans lequel s'est prudemment caché depuis le matin, le principal auteur de l'attentat, M. Saisset-Schneider, ancien préfet du 16 mai. Il est en compagnie du sous-préfet d'Albertville, Charles Collomb.

Pendant que la colonne descend en serpentant le long de la montagne, au-dessus des têtes apparaît tout à coup la voiture du proconsul. Un sentiment de pudeur ou de conservation personnelle l'engagea à s'arrêter pour n'avoir pas à traverser les rangs de ses victimes; il alla rejoindre la route qui passe de l'autre côté du fort et revint subrepticement à Chambéry par le dernier train; nous ne savons s'il a ramené avec lui les trois charpentiers qui lui avaient servi de compagnons de route et d'auxiliaires.

Cependant la colonne des expulsés augmentait toujours. Arrivée au détour de la route, elle s'arrête devant l'immense plaine du Graisivaudan qui se déroule à ses pieds, et entonne le *Magnificat*. C'est un admirable spectacle.

Enfin, elle arrive à Chevron, toute la commune accourt au-devant d'elle, les femmes, les enfants, les hommes mêlés pleurent à chaudes larmes. On se rend à l'Eglise où

M. le curé Marjolet reçoit les bons Pères; les cloches sonnent à toute volée. La foule envahit la nef, et les chants de l'Âne *Maris Stella* et du *Laudate pueri Dominum*, entonnés par les religieux, sont répétés par toute la population de Chevron.

La sortie de l'église est pour les Pères une véritable ovation. Les habitants se disputent l'honneur de les emmener chez eux. Jamais prince n'a obtenu un triomphe aussi sincère, aussi universel, que celui qui a été remporté à Chevron par les expulsés de M. Saisset-Schneider.

Pendant que le proscripteur se cachait et fuyait à Albertville, les proscriptions faisaient leur entrée aux acclamations de toute une population, et portés pour ainsi dire sur les bras du peuple.

Le R. P. Ephrem, prieur de Tamié, constitué gardien du monastère par le Commissaire de police d'Albertville, se fit un devoir de remercier, par l'organe du *Courrier des Alpes*, toutes les personnes de la société, à quelque degré qu'elles puissent appartenir, prêtres, anciens magistrats, grands et petits, de toutes les marques d'intérêt, de sympathie, de bienveillance et de charité dont il avait été l'objet, ainsi que ses Frères, dans les douloureuses et si cruelles épreuves qu'ils venaient de subir.

VI. — Les événements que nous venons de relater avaient produit une profonde impression sur l'esprit de Dom Ephrem. Craignant de ne pouvoir plus trouver dans sa patrie la paix et la liberté nécessaires à la pratique de la vie contemplative, il résolut de transporter son monastère en Chine.

Bien que son dessein eût été accueilli avec peu d'enthousiasme par ses frères, il le mit cependant à exécution et, au printemps de 1883, il partit, pour l'Extrême-Orient, avec l'unique frère convers qui avait consenti à le suivre.

Il fonda, non loin de Pékin, le Monastère de N.-D. de Consolation. Dieu bénit les efforts du vaillant religieux, car cet établissement est aujourd'hui une abbaye florissante qui compte une centaine de religieux, chinois en très grande majorité.

Le Père Ephrem ne dirigea pas sa nouvelle fondation pendant longtemps, car, à la date du 25 novembre 1886, en vertu d'un rescrit de la Sacrée Congrégation de la Propagande, il était remplacé dans sa charge de supérieur par le Père Bernard.

Il mourut le 12 août 1893.

Il avait conservé pour Tarnié une vive affection, car, à plusieurs reprises, il écrivit à son successeur pour donner à la communauté des nouvelles du monastère chinois.

VII. — Les autres religieux de Tarnié que la persécution avait un moment dispersés et qui s'étaient retirés, soit dans leurs familles, soit dans des maisons amies, n'avaient pas tardé, une fois le calme revenu, de regagner leur cher couvent.

« Une petite communauté se reconstitua et la vie cistercienne reprit calme et tranquille, dans une constante humilité et une non moins constante pauvreté. Dom Polycarpe (Jean-Marie Jaricot, de Lyon) en fut nommé prieur titulaire le 11 mars 1883, charge qu'il devait remplir jusqu'en l'année 1887.

Dom Polycarpe avait été à Lyon le disciple et collaborateur du P. Chevrier, fondateur du Prado. Il a même écrit, sur cette époque, des souvenirs non encore publiés.

C'est sous sa direction que le monastère, fidèle aux vieilles traditions de l'Ordre, donna une grande impulsion à l'exploitation agricole. Par d'heureuses importations de la Haute-Savoie et de la Suisse, le bétail fut renouvelé et son rendement amélioré. Des céréales, particulièrement des avoines donnant une récolte plus abondante, furent introduites dans la région et bientôt demandées comme semences par les cultivateurs des communes voisines. Une pomme de terre rouge, qui eut un grand succès, fut aussi acclimatée par les soins des moines. Répandue dans tout le pays environnant, elle prit et garde encore le nom de ceux qui l'importèrent : « la trapistine ».

Par ces utiles leçons pratiques d'agriculture, les religieux de Tarnié conservaient et augmentaient cette affec-

tion faite de respect et de reconnaissance que tous les habitants de la région et les voyageurs leur témoignaient.

En mai 1887, Dom Polycarpe, fatigué écrivait à l'Abbé de la Grâce-Dieu pour le prier d'accepter sa démission, mais sa demande ne fut agréée que l'année suivante. En mars 1888, il quittait Tarnié pour devenir à Laval, aumônier d'un couvent de religieuses. Il devait y mourir en odeur de sainteté, le 3 juin 1907.

VIII. — A dom Polycarpe succéda dom THOMAS D'AQUIN (Claude Berhet, de Gannat, dans l'Allier), qui exerça les fonctions de prieur titulaire à deux reprises, de 1887 à 1890 et de 1892 à 1901.

De 1890 à 1892, il fut remplacé par Dom FORTUNAT (Léon Marchal, de Brancion, Salins, dans le Jura), qui ne réussit pas à ramener la prospérité dans les affaires du monastère.

Dom Thomas d'Aquin s'employa d'abord à relever la situation financière de la maison toujours bien obérée.

Au Chapitre Général de Sept-Fons, auquel il assista, le 12 septembre 1888, il expose ses difficultés. Il pense pouvoir trouver 10.000 francs par an, mais comme les dépenses s'élèvent à 14.000, il reste encore un déficit de 4.000 francs.

Le Vicaire Général de la Congrégation lui promet 1.000 francs par an et le R. P. Eugène du Port du Salut s'engage, pour un certain temps, à payer une pareille somme. Mais ces subsides n'étaient pas suffisants et Dom Thomas dut chercher d'autres ressources.

Les moulins étant toujours d'un rapport insuffisant, il les ferma, en 1888, et essaya de développer la fromagerie.

Dans ce but, il fit exécuter divers travaux pour en moderniser l'installation et les dépenses faites à ce sujet n'ont certainement pas été infructueuses, car la fromagerie est encore, pour l'abbaye actuelle, sa meilleure source de profits.

C'est pendant le priorat de Dom Thomas d'Aquin que

se produisit un événement important qui marque, dans l'histoire de l'Ordre, le début d'une phase nouvelle: l'union des trois congrégations cisterciennes, sous la direction d'un même chef.

Pour comprendre la nécessité et l'opportunité de cette union désirée déjà par le Pape Pie IX, il importe de jeter un coup d'œil en arrière.

Quand la Révolution française ferma les portes des couvents, le maître des novices de l'abbaye de la Grande Trappe, Dom Augustin de Lestrangle, nous l'avons dit précédemment, « partit pour la Suisse avec 24 compagnons et s'installa au canton de Fribourg, dans l'ancienne Chartrouse de Val-Sainte.

Chassé de ce refuge, par les armées révolutionnaires, il dut fuir avec ses communautés. La Val-Sainte en effet avait essaimé en Italie, en Belgique, en Espagne. Il fallut errer à travers la Bavière, l'Autriche, la Pologne, la Russie; puis voguer vers l'Angleterre et conduire jusque en Amérique, en groupes séparés, ces malheureux proscrits ».

« Le calme rétabli, Dom Augustin revint en France, pour y installer plusieurs familles monastiques et se fixer lui-même à la Trappe. Cette abbaye devint le chef-lieu des maisons cisterciennes, issues de la Val-Sainte, et leur donna son nom. En 1847, les Trappes multiples formaient trois Congrégations: deux en France, celle de la Grande Trappe et celle de Sept-Fons et une en Belgique, celle de Westmalle. La première s'efforçait de suivre, le plus fidèlement possible les usages primitifs de Cîteaux, les deux autres suivaient la réforme de Rancé. Toutes avaient comme base la règle de Saint Benoît »<sup>6</sup>.

Le rapprochement entre ces trois congrégations était donc possible et on en sentait de part et d'autre le besoin.

Or l'année 1891, ramenait précisément le huitième centenaire de la naissance de Saint-Bernard. A Fontaine-lès-Dijon, ce furent des fêtes inoubliables. Pour faire cortège

(6) *L'abbaye de Tamié*, par un ami des moines, in-16 de 48 pages, Chambéry 1924, p. 8.

à deux cardinaux et à douze évêques, quatre-vingt deux monastères relevant de toutes les observances envoyèrent des représentants de qualité. Sans distinction d'opinion, prélats ou simples moines rivalisèrent de franchise et fraternelle cordialité. Puis, pour comble de bonheur, les trois congrégations de France-Belgique se concertèrent, pour travailler à l'unité de l'Ordre.

Aussi, quand Léon XIII, sollicité de favoriser cette union, eut décidé de tenir un Chapitre général plénier, à Rome, en octobre 1892, la fusion fut-elle votée sans difficulté. Les assises de ce Chapitre mémorable se tinrent au Séminaire Français, du 1<sup>er</sup> au 14 octobre, sous la présidence d'honneur du Cardinal Protecteur Monaco della Valetta et la présidence effective de son délégué, le cardinal Mazella. Cinqante cinq supérieurs de maisons cisterciennes étaient présents, dont trente-trois abbés mitrés. Dom Thomas d'Aguin, prieur de Tamié, prit part aux travaux du Chapitre et à l'élection du général. Le choix tomba sur Dom Sébastien W'gart, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, abbé de Sept-Fons, qui fut désormais seul chargé de la direction de l'Ordre de la Trappe. Car la Trappe forma dès lors un Ordre distinct, l'Ordre des Cisterciens réformés ou de l'Étroite Observance; ses constitutions furent approuvées en 1894. Huit ans plus tard, le même Pape, Léon XIII, déclara solennellement que les Cisterciens Réformés sont de véritables Cisterciens, qu'ils ont droit dès lors à tous les privilèges de l'antique famille de Cîteaux. Et comme en octobre 1898, l'abbaye-mère de Cîteaux, sécularisée, depuis un siècle, aura été rachetée, la même constitution apostolique établira que, désormais, le général de l'Ordre, tout en résidant à Rome, portera le titre d'Abbé de Cîteaux<sup>7</sup>.

De retour à son monastère, Dom Thomas d'Aguin en reprit la direction, pendant neuf années encore, avec une douceur et une charité exquises. Les voyageurs qui visitèrent alors le couvent, n'ont pas oublié son accueil sou-

(7) E. Maire : *Les Cisterciens en France*, p. 171.



riant et sa généreuse hospitalité. Il mourut le 12 septembre 1901, regretté de tous ceux qui l'avaient approché, ou qui avaient vécu avec lui. Son corps repose sous un tertre modeste, dans le petit cimetière voisin de l'église. Une croix porte son nom et la date de son départ de ce monde: « *Thomas prior obiit 12 7 bris 1901* ». Depuis une année déjà il avait, à cause de ses infirmités, fait agréer sa démission par le Chapitre Général.

IX. — Quand Dom Albéric STRAES, après dom Thomas d'Aguin, fut chargé du gouvernement de Tamié, on était fortement inquiet de l'avenir des religieux en France. Des lois de proscription se préparaient, qui allaient à nouveau jeter sur le chemin de l'exil les meilleurs enfants de la France; ses moines et ses religieuses. L'humilité des Trappistes, leurs travaux agricoles et aussi leur vie toute de prière les firent épargner par les lois sectaires. Cependant l'on était très incertain du lendemain, sachant par la douloureuse expérience de 1880 que devant la haine antireligieuse l'on devait s'attendre aux pires aventures.

De longs mois d'expectative, de transactions, d'atavement devant les menaces d'un danger longtemps redouté, ne furent pas sans porter préjudice au recrutement des vocations et au bien général des communautés.

Grâce au zèle et à l'habileté de Dom J. B. Chautard, abbé de Sept-Fons, qui plaida, devant un gouvernement de proscription, la cause des Cisterciens réformés, l'ostracisme fut enfin esquivé par la plupart des monastères.

Cependant, dans ces conjectures, Dom Albéric avait songé à préparer en pays étranger, un lieu de refuge, pour sa communauté. Il avait créé dans ce but, à Rueglio, en Italie, une annexe, où les moines de Tamié auraient pu se retirer, s'ils avaient été contraints de quitter la France. L'établissement et l'entretien de cette annexe nécessiterent des dépenses considérables. Par surcroît, Dom Albéric eut le malheur d'être trompé par un mauvais sujet, qui abusâ

(8) Elle Maire : *Les Cisterciens en France*, p. 203.

de sa confiance. Dès lors Tamié, criblé de dettes, se trouvait dans une situation plus difficile que jamais. Il fut même un moment question de supprimer le monastère. Quant on connut ce dessein, le Clergé de Savoie, ayant à sa tête l'Archevêque de Chambéry et ses vicaires Généraux, adressa une instante supplique, au Chapitre Général de Chieux, pour empêcher cette suppression. Le Chapitre Général voulut bien accéder au désir des Catholiques de Savoie; mais Dom Albéric, se sentant dans l'impossibilité de conserver la direction de Tamié, quitta le Monastère, le 11 mai 1905.

X. — Après son départ, le Chapitre Général de 1905, décida que la petite communauté de Tamié avec sa succursale de Rueglio, resteraient, jusqu'à nouvel ordre, sous la juridiction de l'abbé de la Grâce-Dieu. Tamié, la vieille abbaye, n'était donc plus même un prieuré, mais devenait une simple « grange », que dirigea, comme supérieur-délégué et sous-prieur, le Père MARIE-BERNARD LARMS.

Le nouveau supérieur continua les vieilles traditions de piété et de charitable hospitalité de la maison. La situation effacée du monastère et son personnel très réduit paraissent peu-à-peu le paiement des dettes et le rétablissement de la situation matérielle. Il était visible néanmoins que, trop souvent visitée par la mort ou abandonnée par quelques-uns de ses membres partis dans d'autres maisons, l'abbaye de Tamié s'acheminait doucement vers sa fin.

Mais Saint Pierre de Tarentaise veillait sur son antique monastère et, pour en repeupler les cloîtres bientôt déserts, il allait appeler une nouvelle colonie de moines, qui viendra de la Grâce-Dieu, comme jadis la première était accourue de Bonnevaux.

(9) On nomme « grange » dans l'Ordre, des dépendances qui n'ont pas de communauté régulièrement constituée, mais seulement un petit groupe pour exploiter la propriété. Ce fut le cas de Tamié de 1905 à 1909.

## CHAPITRE III

## LA NOUVELLE ABBAYE

I. L'abbaye de la Grâce-Dieu. — II. Ses religieux viennent s'établir à Tamié; dom Augustin Dupic, abbé de Tamié. — III. Les moines mobilisés 1914-1918. — IV. Mort de dom Augustin : son successeur. — V. L'élection d'un nouvel abbé. — VI. Sa bénédiction par l'archevêque de Chambéry.

VII. *L'Abbaye actuelle*: le plan général, l'église des séculiers. —

VIII. Les reliques, les caveaux et les tombeaux, l'église des moines. — IX. Le cloître et le chapitre. — X. Les cellules, le dortoir et le cimetière. — XI. La bibliothèque, le réfectoire, l'infirmerie, le logement des hôtes et les ateliers du sous-sol. — XII. La bienfaisance du travail et l'exemple des Trappistes.

I. — L'abbaye de la Grâce-Dieu, dont les religieux allaient s'établir à Tamié, était fort ancienne. Fondée, en 1139, par les seigneurs de Montfaucon, au diocèse de Besançon, cette abbaye, située dans le département du Doubs, à 23 kilomètres de Baume, fut construite au fond d'une vallée solitaire et profonde, entourée de montagnes escarpées, couvertes de forêts et couronnées de rochers à mille formes bizarres. Ce vallon est arrosé et souvent ravagé par le torrent de l'Audex, qui prend sa source à 4 kilomètres à l'est et entre dans le territoire de la Grâce-Dieu par une gorge très resserrée formant cascade à 1.200 mètres du monastère. C'est là que sont situés les anciens moulins dits de la Cascade.

Cette position de l'abbaye est peu favorable à l'agriculture à cause de la rigueur des hivers et surtout de la fraîcheur des nuits du printemps et de l'automne. Le site pittoresque est charmant en été et un peu sauvage en hiver, mais parfaitement choisi et adapté au recueillement et à la prière.

Cinq religieux partis de l'abbaye de la Charité, canton de Seey-sur-Saône (Haute-Saône), sous la conduite de Pierre

Gauthier, y arrivèrent au printemps de 1139. Pendant deux siècles, l'abbaye prospéra sous la protection des papes et des empereurs d'Allemagne. A la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, elle était parvenue à son apogée. Puis la richesse, lentement acquise par les pieuses donations accumulées, fut fatale à cette maison. Peu à peu vint le déclin, avec les mitigations apportées à la règle primitive et le relâchement des religieux. A ces causes internes de décadence, s'ajoutèrent, au xvi<sup>e</sup> siècle, les dévastations protestantes et l'esprit haineux que répandit, en Franche-Comté, la Réforme, qui possédait un de ses boulevards à Montbéliard. La commende avait ajouté encore à ces maux et la Révolution paracheva la ruine de l'abbaye, par la dispersion de ses religieux en 1789.

Vendu comme bien national, le monastère devait être racheté, 50 ans plus tard, par les religieux du Val Sainte-Marie et payé la somme de 118.500 francs le 14 novembre 1844.

Au retour de l'exil, en 1817, dom Eugène Huvelin, procureur général de Sept-Fons, avait acquis d'abord l'abbaye de Bellevaux en Franche-Comté. Les moines de cette maison, obligés d'émigrer en Suisse, au moment de la Révolution de 1830, étaient revenus en 1834 et s'étaient établis non plus à Bellevaux, mais au Val Sainte-Marie. Mais ce nouveau couvent était trop étroit et son domaine de 35 hectares insuffisant pour les besoins de la communauté; on acquit donc la Grâce-Dieu.

Le 25 juillet 1848, dom Benoît, prieur du Val Sainte-Marie fut élu abbé de la Grâce-Dieu, et, quand on eut achevé, dans la nouvelle abbaye, les réparations les plus urgentes il vint en prendre possession et s'y établir avec toute sa famille religieuse, aux derniers jours de septembre 1849.

L'abbaye nouvelle prospéra sous les abbés qui successivement en eurent la direction, avec la dignité abbatiale. Mais hélas la prospérité matérielle n'allait pas de pair avec

(1) Abbé RICHARD : *Hist. de l'Abbaye de la Grâce-Dieu*, in-8°, Besançon, 1857, p. 5, 19.

(2) RICHARD : *Liv. cit.*, p. 243.

la prospérité spirituelle et un jour vint où il fallut songer à vendre le domaine de la Grâce-Dieu. C'était en 1909.

II. — Alors que l'on était dans la tristesse et l'inquiétude, une perspective s'ouvrit pleine d'espérances. Le cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry, ancien vicaire général de Besançon, et ami de l'Abbé DOM AUGUSTIN DUPIC, informé de la situation, offrit à ses compatriotes l'abbaye d'Hautecombe. Le personnel très réduit de cette dernière maison consentait à s'unir aux moines francs-comtois et voulait bien leur céder l'illustre abbaye. Le Chapitre Général approuva le projet et indigna même que l'on n'envoyât à Hautecombe que les moines capables d'édifier les nombreux visiteurs de cette maison. Sûre du succès de l'affaire qui se traitait à Rome, la communauté de la Grâce-Dieu se hâta de profiter d'une occasion favorable pour vendre ses biens et payer ses dettes. Elle vint ensuite rejoindre la petite communauté du Père Bernard, à Tamié, et s'y établit provisoirement, en attendant de pouvoir s'installer, de façon définitive, sur les rives poétiques du lac du Bourget. Malheureusement la réalité ne répondit pas au rêve caressé : l'affaire de la translation à Hautecombe échoua en Cour de Rome et les moines de la Grâce-Dieu durent rester à Tamié.

Un bref, du 7 février 1911, régularisa la situation, transféra canoniquement à Tamié l'abbaye de la Grâce-Dieu avec tous ses droits et privilèges et autorisa dom Augustin à prendre désormais le titre d'abbé de Tamié.

Dom Augustin, de son nom patronymique Antoine Dupic, était originaire de l'Auvergne. Entré comme séminariste à la Trappe de Chambarand (Isère), il en était devenu sous-prieur quand il fut élu définitif de l'Ordre à Rome, par le Chapitre Général de 1892. Il avait ensuite rempli les fonctions d'aumônier des Trappistes d'Espira de l'Agly, au diocèse de Perpignan. Elu abbé de la Grâce-Dieu, le 9 décembre 1896, il avait reçu la bénédiction abbatiale à Espira, et, depuis le 17 janvier 1897, il était installé à la Grâce-Dieu, quand il en partit avec ses quarante religieux.

« Jamais notre vieille abbaye n'avait vu pareille afflu-

ence entre ses vieilles murailles devenues subitement trop étroites. Dans son église étonnée reprirent les cérémonies pontificales, disparues depuis plus d'un siècle, et l'abbé de Tamié reparut dans les assemblées et les fêtes de Savoie.

III. — Alors que Tamié semblait pouvoir compter sur une ère de prospérité, la politique antireligieuse des partis radicaux au pouvoir fit renaitre de grandes inquiétudes pour le lendemain.

Au printemps de 1914, l'abbé reçut même un avertissement de prochaine fermeture de son abbaye. On chercha s'il n'y aurait point possibilité d'éviter à la communauté cette nouvelle épreuve et devant l'incertitude de l'avenir, il fallut prendre une décision. On quitterait donc Tamié et son rude climat, dont souffraient trop les santés, et l'on irait, en Mésopotamie, chercher quelque désert où du moins l'on aurait la liberté de prier Dieu.

Le projet avait déjà reçu un commencement d'exécution, par la préparation du départ, quand soudain la guerre éclata. Avec empressement, les religieux mobilisables se mirent en route et rejoignirent, sans le moindre délai, leurs corps d'affectation. Ils prenaient ainsi sur les lois et les intentions persécutrices la plus charitable des revanches.

« Comment ils comprirent et pratiquèrent le devoir patriotique, à l'avant ou dans la tranchée, au service des ambulances ou des hôpitaux, le Livre d'Or de la famille cistercienne l'a proclamé en énumérant la liste glorieuse des hauts faits d'armes et les beaux dévouements dont ils furent les héros; honneur soldé, pour un trop grand nombre, par le sacrifice de leur vie ».

Sur 366 sujets de l'Ordre mobilisés aux armées françaises, 44 sont tombés au Champ d'Honneur, 10 sont morts et plusieurs ont disparu en service commandé. Ils obtinrent 133 citations à l'ordre du jour, 82 croix de guerre, 5 médailles militaires, 1 croix de la Légion d'honneur.

Dans ces chiffres, Tamié a sa belle part. Douze de ses

(3) E. MAIRE : *Les Cisterciens en France*, p. 205.

religieux furent mobilisés, dont 4 prêtres, qui obtinrent 8 citations, 4 croix de guerre, 1 médaille coloniale de Marocédoine. Il n'y eut pas d'officiers parmi eux, mais seulement un adjudant et un sergent. L'un d'eux tomba au Champ d'honneur et un autre disparut.

Et quand la rude épreuve fut terminée, les dix survivants rentrèrent reprendre l'habit religieux et leur vie de prière et de pénitence.

Les angoisses de la guerre, venues après les nombreuses difficultés de la persécution et du transfert de sa communauté avaient singulièrement affaibli la santé de l'abbé dom Augustin. Les soins et les devoirs de sa charge étaient depuis quelque temps devenus trop lourds à ses épaules. Espérant toutefois que le repos et un climat plus doux lui rendraient ses forces perdues, il obtint de ses supérieurs de résigner ses fonctions et de prendre un peu de congé (sept. 1921). Ce temps de liberté et de repos, il l'employa à visiter, en Terre Sainte, les lieux sanctifiés par la présence et la Passion du Sauveur. Au cours de la guerre, il avait reçu, à Tamié, le supérieur de N.-D. des Sept Douleurs, à El Latroun : il fut accueilli en Palestine, avec les sentiments de la plus fraternelle reconnaissance. C'est, au retour de ce pèlerinage, et à la suite de la perte très sensible qu'il fit de son unique sœur, dernier représentant de sa famille sur la terre, « qu'il tomba frappé, à n'en pas douter, par l'une des crises cardiaques dont sans cesse il appréhendait le retour », le 1<sup>er</sup> août 1922<sup>4</sup>.

On pria pour son âme à Tamié et partout où le défunt avait passé au cours de sa longue carrière abbatiale (1896-1921). C'était une belle et haute figure de moine qui disparaissait. Les nombreux visiteurs de Tamié ont gardé le souvenir de sa grande bonté et de sa distinction souriante. L'abbé mort, l'épreuve continuait si dure et si tenace pour l'abbaye que les sages selon le siècle prédisaient qu'à brève échéance c'en serait fait de la vieille maison de Saint-

(4) *La Quinzaine religieuse de Tarentaise*, 15 août 1922, p. 487.

Pierre de Tarentaise. Ils se trompaient : le saint veillait sur son moulier. La Providence, pour diriger la communauté orpheline fit venir de la lointaine et fervente trappe bretonne de Thymadenc (Morbihan) dom MARIE ALEXIS PRASSE<sup>5</sup>. Il quittait le professorat pour prendre, par ordre de ses supérieurs, la tête de la communauté et la « conduire avec une autorité vigilante, une activité qui pourvoierait à tout, un esprit surnaturel alimenté aux meilleures sources cisterciennes »<sup>6</sup>.

Sans retard, avec une activité que rien n'arrête, le nouveau supérieur se met à l'œuvre. « Tour à tour le réfectoire, le chapitre, les cloîtres, les dortoirs sont restaurés. L'église elle-même, par ses soins, s'est revêtu d'une jeunesse inespérée qui lui rend sa première fraîcheur et sa première beauté. La vie monastique d'autre part fleurit dans toute sa mâle et austère rigueur. L'horizon s'est rasséné et les supérieurs jadis enclins à une décision fatale sont maintenant pleins de confiance. Ils décident même de donner un Abbé à une maison qui jette ainsi son manteau de vétusté pour mieux affirmer sa volonté de vivre<sup>7</sup>.

V. — « Le 25 novembre 1925, sur les huit heures du matin, le T. R. P. Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, la Maison Mère, chante la messe pontificale du Saint-Esprit en présence de toute la Communauté, du notaire et des témoins requis pour l'acte solennel qui commence<sup>8</sup>. Amis dévoués et fidèles de l'Abbaye, tous se font une joie d'assister à une élection si longtemps désirée et si impatientement

(5) *La Quinzaine*....., 15 décembre 1925, p. 259.

(6) Né à Plougenast, au diocèse de Saint-Brieuc, le 26 décembre 1883.

(7) Tout ce qui concerne l'élection et la bénédiction de l'abbé dom Alexis est emprunté à la brochure : *Une page nouvelle de l'histoire de Tamié*, in-8°, 24 p. Chambéry 1926.

(8) Le notaire est Mgr Harscouet, vicaire général d'Anney, maintenant évêque de Chartres; les témoins sont : Mgr Saint-Clair, protonotaire et chanoine d'Anney; M. le chanoine Gontheret, curé archiprêtre d'Albertville; M. l'abbé Duperrier, curé de Vinz-Faverge.

attendue. Voici venir la communion des électeurs, scène toujours impressionnante; puis les profanes se retirent. Le T. R. P. Dom Chautard entre au Chapitre, suivi des électeurs et des témoins. Les formalités légales remplies selon les règles, le scrutin est ouvert; et bientôt on procède au dépouillement des votes. Tout est vite terminé, un seul nom est sorti de l'urne : le R. P. Dom Alexis, supérieur depuis bientôt trois ans, a recueilli tous les suffrages : il est élu à l'unanimité.

Selon le rite antique, la proclamation est faite solennellement par le notaire, assisté des témoins, à la porte du monastère pour s'assurer qu'il n'y a pas d'opposition. Pas d'opposant; il s'agit donc d'amener l'Élu et de lui demander son acquiescement. Comment devant cette unanimité vraiment providentielle pourrait-il récusar le fardéau, si lourds soit-il. Il se laisse faire, il accepte. Aussitôt le R. P. Président annonce que par une faveur toute spéciale, en vertu des pouvoirs que lui a conférés à cet effet le R<sup>m</sup>e P. Général, il va procéder, sans plus de délai, à la confirmation et à l'installation du nouvel Élu.

Après la tradition du sceau et des clefs, l'on s'achemine en procession vers l'Église, au chant du *Te Deum*, qui clôt la cérémonie.

Tarnié avait dès lors un abbé, l'antique montier avait recouvert son statut normal, il avait repris sa place dans la hiérarchie de l'Ordre. Ce fut une grande joie que cette élection pour la Communauté et pour toute la Savoie. Les Semaines religieuses des diocèses savoyards en témoignèrent par leurs articles pleins d'allégresse et de louanges. Dans l'Ordre de Cîteaux, ce fut une grande joie qu'attestent les nombreuses lettres de félicitations parvenues à Tarnié.

VI. — Restait à donner la bénédiction au nouvel abbé. Il fallait se hâter car l'hiver était proche et l'hiver c'était Tarnié inabordable avec ses neiges et ses frimas. On choisit le 15 décembre, ce jour de l'octave de l'Immaculée-Conception était cher au cœur des moines cisterciens, ces fils aimants et aimés de la Mère de Dieu. Sur l'indication même

du R<sup>m</sup>e Abbé Général, l'Archevêque de Chambéry fut prié de bénir dom Alexis. Il accepta avec joie.

Le jour venu, de partout accourent les amis de Tarnié : les révérends abbés de Chinay (Belgique), de Thymadeuc, de Bonbecombe (Aveyron), de N.-D. des Neiges (Lozère) le T. R. P. Chautard, de Sept-Fons (Allier); les évêques d'Annecy et de Maurienne, les archevêques d'Albertville, de Saint-Maurice d'Annecy, de Faverges, Sallanches et Verrens-Arvey; les curés de Chevron, Cléry, Seythenex, Giez et Menthon Saint-Bernard; les familles de Chevron-Villette et de Menthon; le chanoine Pachod, chancelier de Tarentaise et l'abbé d'Hautecombe.

A neuf heures, « les cloches s'ébranlent et le cortège quitte la bibliothèque. Le voici qui défile sous le cloître : en tête les moines, puis le clergé, les Abbés drapés dans leur ample coule blanche, l'Élu avec ses Assistants, les RR. P.P. abbés de Thymadeuc et de Chinay, les évêques enfin et fermant la marche, Mgr l'Archevêque de Chambéry. On remarque, non sans surprise chez quelques-uns que le vieux montier, fidèle aux traditions sévères de l'Ordre, n'a arboré aucune parure ou décoration, point d'oriflammes, ni écussons, ni banderoles tricolores qu'en pareille occurrence on répand d'ordinaire à profusion. Dans l'Église elle-même, une extrême simplicité, aucune ornementation : sur l'autel, des chandeliers de bois, et les reliquaires reposent sur la table recouverte de nappes non ouvragées; aucune draperie ne dérobe le lourd support de pierre et ses colonnes; point de tapis sur le parquet en mosaïque très sobre du sanctuaire. Seule attire et retient le regard la chasse dorée qui, au milieu de l'autel, renferme le chef précieux du fondateur, Saint-Pierre de Tarentaise.

Pensée touchante et pieuse de ses enfants désireux de donner en quelque sorte la présidence de cette cérémonie à leur grand saint, dont ils éprouvent une fois de plus la toute paternelle sollicitude.

La fonction liturgique s'ouvre par le chant de Tierce, pendant qu'à son trône Mgr l'Archevêque revêt les ornements. Vient ensuite la prostration de l'Élu. Durant le

psaume *Exsurget*, sa présentation par les abbés assistants son examen, son serment, et la messe commence. Après le Graduel, nouvelle phase: on remet à l'abbé la Règle de Saint Benoît, la crosse et l'anneau. A l'Offertoire, c'est la présentation au pontife célébrant des offrandes symboliques: le pain, le vin, les cierges. C'est enfin la communion au même sacrifice. Toutes ces cérémonies sont exécutées sous l'habile direction d'un moine de Chimay.

La messe terminée, l'Élu, ramené aux pieds du pontife, reçoit les derniers insignes pontificaux et solennellement, maître en tête, crosse en mains, est conduit à son siège au chœur pour y être installé. Le *Te Deum* retentit, Dom Alexis et les Abbés, ses assistants, parcourent l'église: ce sont les premières bénédictions répandues non sans émotion sur cette foule d'amis dévoués. Revenu à sa stalle, le nouvel abbé reçoit à l'obédience et au baiser de paix tous les membres de la Communauté. Enfin la fonction se termine par la bénédiction qu'il donne de l'autel et le salut liturgique adressé en guise de remerciement à Mgr l'archevêque: *Ad multos annos!* Pendant que le chœur psalmodie *Sete* le cortège se reforme et quitte l'église.

A midi, l'heure des agapes, chacun se dirige sur le réfectoire conventuel où les Prélats ont pris place à la table d'honneur, dressée au pied du grand Christ. Pour tout ordinairement une modeste draperie que surmonte un charmant tableau de Saint-Pierre de Tarentaise; au-dessous les *armes du nouvel abbé*: PARTIE D'HERMINE, PARTIE DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, avec la devise: *Veritatem in charitate facientes*.

Le *Benedicite* commence, grave et solennel, selon le rite monastique, chanté par les moines qui eux aussi, ont leur place tout naturellement indiquée au festin familial. Du haut de la chaire le lecteur incliné demande la bénédiction, il chante la Sainte Ecriture et de ses lèvres tombent des paroles merveilleusement adaptées à la circonstance: *Gaudens gaudebo in Domino et exultabit anima mea in Deo meo*. Le chant cesse pour faire place au récit animé et combien intéressant des origines du vieux Tarnié ».

Puis ce furent les toasts et le départ avec l'immense regret de voir si vite finir un si beau jour.

« Le lendemain, le vieux moulier reprenait, dans le calme et la paix des habitudes traditionnelles, sa physionomie coutumière, non cependant sans une confiance plus grande en l'avenir parce que se sachant soutenu par l'affection de nombreux amis ».

### L'abbaye actuelle

VII. — Arrivés au terme de son histoire, entrons dans la vieille abbaye savoyarde et, conduits par un de ses pieux habitants, parcourons, pour la connaître en détail, cette maison de prières qui est une bénédiction pour le pays qui la possède ».

L'abbaye, construite par dom Cornuty de Chevron, forme un vaste quadrilatère aux angles bastionnés de quatre tours massives. Vus de loin, les bâtiments présentent un assez bel aspect en constituant un ensemble agréable, mais il n'y faut pas chercher de préférences architecturales, ni de visées artistiques. A l'époque où ils furent élevés, on ne s'en préoccupait pas. D'ailleurs, l'architecte était un disciple de l'abbé de Rancé, il ne faut pas l'oublier si on veut s'expliquer l'extrême simplicité qui règne partout ».

« Toutes les antiques abbayes de l'Ordre étaient construites sur un plan uniforme, obligatoire partout: l'église, toujours orientée en forme de croix latine, avait généralement trois nefs, un long et large transept, une courte abside flanquée de chapelles orientées s'ouvrant sur le transept, un petit clocher en charpente planté à l'intersection des bras de la croix.

Elle occupait un des côtés formés par le quadrilatère des bâtiments conventuels que le cloître, galerie intérieure couverte, mettait en communication facile. Le côté parallèle à l'église était consacré au réfectoire, au chauffage et à la cuisine; les deux autres renfermaient: l'un celui qui faisait suite au transept de l'église, la sacristie, le chapitre, la

(9) L'Abbaye de Tarnié, par un ami des moines, in-16 de 48 pages, Chambéry, 1924, p. 22 à 47.

grande salle, avec, à l'étage, le dortoir des moines; l'autre, l'habitation des convers, séparée du cloître par une petite cour ou passage découvert.

Ces dispositions, dans leur essentiel, ont été conservées par l'architecte qui construisit Tamié, sauf l'orientation de l'église, en raison sans doute de la trop grande proximité de la montagne et la forme crucifère abandonnée pour le même motif.

L'Église n'offre à l'extérieur rien de remarquable; une lourde et grosse *tour carrée*, qui a perdu son beau clocher en 1793, la partage en deux parties; ce sont plutôt deux églises entièrement séparées ne communiquant entre elles que par une porte.

De la route, on passe de plein pied dans la partie inférieure ou *CHAPELLE DES SÉCURIERS*. Plusieurs *autels* y sont placés, ils viennent tous de l'abbaye de la Grâce-Dieu, avec leurs tableaux et leurs boiseries style demi-flamboyant qui jure bien un peu, il faut l'avouer, avec l'architecture du bâtiment qui les abrite. Deux remarquables *tableaux*, ceux qui sont adossés au mur de la tour, représentent, celui de gauche, la mort de Saint Benoît, l'autre quelques saints de l'Ordre Cistercien autour de la Sainte Vierge, leur patronne: Saint-Robert, Saint-Albéric et Saint-Bernard. L'artiste a réuni, en une seule scène, trois faits légendaires qui auraient eu lieu à des époques bien différentes. Saint-Robert, en coule noire, reçoit de Notre Dame, un anneau, gage de son intime union avec la Reine des Cieux et de sa très grande dévotion envers elle. Saint-Albéric reçoit de Marie une coule blanche, la coule cistercienne, au lieu de la coule noire, qu'il portait auparavant, en signe de la consécration toute spéciale de l'Ordre de Cîteaux au culte de la Très Sainte Vierge. Saint-Bernard à genoux baise ses mains de l'Enfant Jésus, en souvenir de sa tendre piété et de l'amour si affectueux qui remplit son existence et brille encore dans ses ouvrages.

Appliqués à la muraille du fond de l'église, deux autres tableaux nous montrent, l'un Saint François de Sales, l'autre Saint-Pierre de Tarentaise.

VIII. — Un autel, dédié à Saint-Pierre de Tarentaise, en face de la porte d'entrée, conserve, dans une chasse, en forme d'édicule, quelques reliques: une mitre vénérable, un ciboire en cuivre doré, enfin une portion notable de couverture de voyage ou lodier. Tout autour, sur l'autel, de nombreux reliquaires et, sur une crédence, dans un coffre, de précieux souvenirs ayant appartenu au Saint Curé d'Ars.

Sous le parquet que l'on foule aux pieds, six *petits caveaux* et un grand *sépulcre* avaient été aménagés pour la sépulture des religieux et des familles qui avaient droit sépulture dans l'église. Ces caveaux sont presque tous vides; les restes des religieux, profanés en 1793, furent en 1810, comme nous l'avons vu, transférés à Plancherine, paroisse de l'Abbaye, et ils n'en ont jamais été rapportés. Pénétrant sous la tour qui partage l'église, nous y pouvons remarquer dans le mur *deux tombeaux*, munis d'inscriptions. Dans l'un, reposent les restes de Dom Benoît, abbé de la Grâce-Dieu, mort en odeur de sainteté, dans ce monastère, en 1870; l'autre renferme les ossements de Dom Eugène HUVERIN, vénérable religieux de Sept-Fons, avant la Révolution, qui subit l'exil en 1791, et tenta, à sa rentrée en France, de restaurer l'Abbaye de Bellevaux, où il mourut entouré de la vénération universelle, en 1828. Au-dessous, une longue épithaphe sur marbre, relate sa vie et ses vertus. En venant à Tamié en 1909, les moines de la Grâce-Dieu se gardèrent bien d'oublier là-bas les reliques de ces deux personnages si chers à leur piété filiale. Entrons maintenant dans l'*église intérieure*, récemment restaurée: elle renferme avec le sanctuaire, le chœur des religieux. Vraiment elle a grand air, cette longue et large nef avec sa voûte aux lignes nobles et majestueuses, ses gracieuses corniches, ses fenêtres du XV<sup>e</sup> siècle, garnies de vitraux armoriés. Un magnifique jubé en chêne sculpté, partage le vaisseau en deux parties: voici la place réservée aux hôtes: un chancel la sépare du chœur des convers, garni de stalles et de deux petits autels d'une archaïque simplicité. Plus loin, c'est le chœur des moines qui précède le sanctuaire. Ici

tout revêt un charme particulier, tout y respire le souci du beau s'alliant à la plus grande sobriété. Ce pavé de mosaïque, ce maître-autel, robuste et imposant, ces autels latéraux, si modestes, cette piscine magnifiquement sculptée, précieusement débris des temps disparus. Cette chasse superbe, dominant le maître-autel et renfermant les insignes dévoués du Fondateur de l'abbaye, Saint-Pierre de Tarentaise; enfin, au-dessus, cette colombe eucharistique qui se balance à la volute d'une étonnante crose en bronze doré... tout cela parle à l'âme, la surprend et la remue. C'est si simple et c'est si beau!... Du côté de l'Évangile, dans une arcade, une plaque de marbre noir, nous rappelle que là, reposent les restes du célèbre Réformateur, Dom Antoine de la Forest de Somont, mort en 1701.

Mais revenons au jubé, pour admirer les belles proportions, les délicates sculptures, les statues si remarquables de Saint-Pierre de Tarentaise et de Saint-Bernard de Clairvaux, la vieille Madone, le Christ qui doucement incline la tête, pour offrir le baiser de paix. C'est sur cette plateforme, qu'à l'office de la nuit se chantent ou se lisent les leçons et l'Évangile. C'est de là aussi que l'organiste dirige et soulèvent le chant liturgique.

Dans ces *stalles*, les moines consacrent chaque jour de 6 à 7 heures, parfois plus, à la prière en commun, prière mentale ou vocale, chantée ou seulement psalmodiée. C'est ici qu'à deux heures, chaque matin, quelquefois plus tôt, ils se rendent en hâte pour offrir à Dieu, dans un long sacrifice de louanges, les prémices de leur journée. On les verra revenir à cinq ou six reprises avant le soir, prendre place dans ces mêmes stalles, pour continuer le grand travail de la prière, que Saint-Benoît, décore du beau nom d'Œuvre de Dieu: « *Opus Dei* ».

IX. — *Le cloître* de Tarnié est de la plus grande simplicité; ce n'est qu'un corridor haut et large, aux murailles blanchies à la chaux et aux grandes fenêtres, déversant des flots de lumière sur de courtes sentences, et de rares tableaux. Voici pourtant une porte qui mérite de fixer

l'attention du visiteur; c'est celle qui conduit de l'église dans le cloître; beau morceau d'architecture qu'on est quelque peu surpris de rencontrer en pareil endroit. Elle vient, dit-on de l'ancienne abbaye; dans le tympan, nous apercevons les armoiries de Tarnié; de gueules au chevron d'or, tout autour la devise abrégée: « *Hic omnia plena sunt muneribus Charite tuis* ». « Ici, ô Christ tout est rempli de vos bienfaits ».

Un peu plus loin, une autre porte attire encore nos regards; comme les pierres sculptées qui l'encadrent, elle vient du vieux monastère et ne manque pas d'un certain cachet; elle donne entrée dans le *Chapître*, salle assez petite, pleine d'intimité et de paix. A l'orient, le fauteuil de l'abbé dans une sorte de niche; tout autour les sièges des religieux, au milieu un pupitre, sur les murs quelques portraits, quelques statues: Saint-Benoît, le Saint Patriarche et Législateur des moines; Saint-Bernard, la gloire de Cîteaux, Saint-Joseph, le Père nourricier de la famille monastique, comme il l'était jadis de la Sainte Famille, à Nazareth. Une toile moderne consacre le souvenir d'une tradition locale: Saint-Bernard, dans un voyage en Italie, serait venu à Tarnié. Saint-Pierre de Tarentaise, parti à sa rencontre, l'aurait rejoint à cet endroit du col, que marque un oratoire. Nous avons sous les yeux cette entrevue mémorable. Dans la salle du *Chapître*, toute remplie de souvenirs domestiques, se tiennent les réunions ordinaires et extraordinaires de la famille monacale. Chaque matin, d'abord, les moines s'y réunissent, après Prime, pour y entendre le chant du martyrologe, et réciter certaines prières. On lit ensuite un chapitre de la Règle bénédictine, que commente brièvement le Supérieur présidant l'assemblée.

La séance se lève après la psalmodie d'un *De Profundis*, pour les parents, bienfaiteurs et familiers des religieux.

C'est encore au *Chapître* que se donne l'habit monastique aux nouveaux venus; c'est là, que se prononcent les premiers vœux, que se traitent les affaires importantes, que se fait l'élection de l'abbé, etc.

De temps en temps aussi, le Supérieur y tient le *Cho-*



*pire des Coupes*, institution bien connue, dans tous les milieux ou l'on tend à la perfection chrétienne. Chacun s'avance au milieu de la salle et déclare humblement ses manquements extérieurs à la régularité; après un avertissement charitable et l'imposition d'une pénitence, on retourne à sa place confus peut-être, mais heureux de s'être justifié devant Dieu, par un acte d'humilité devant les hommes. Cette accusation volontaire est parfois complétée par l'exercice de charité et de correction fraternelle que constituent les proclamations.

Remarquons encore cette *petite bibliothèque*, elle est à l'usage des Frères convers, qui font dans cette salle leurs lectures aux heures laissées libres par leurs occupations manuelles. Ces heures sont courtes aux jours ouvrables; par contre, les dimanches et fêtes chômées, les Frères peuvent consacrer un temps notable à la prière et à la lecture.

X. — En sortant du Chapitre, un large escalier en pierre nous conduit à l'étage où nous retrouvons le cloître, comme au rez-de-chaussée. Sur ce cloître s'ouvrent, à distance réglée, de nombreuses portes, il y en a 15 donnant jadis accès au quinze *cellules*, des anciens moines. Car, avant la Révolution, les moines de Tarné, avaient des chambres particulières et, contrairement à la règle de Saint-Benoît, ne couchaient pas en dortoir commun. Aujourd'hui, les Cisterciens n'ont plus de cellules, ils dorment ensemble, étudient, mangent, travaillent et prient tous ensemble, comme leurs ancêtres.

Voici la cloche qui chaque matin, sur les deux heures, sonne le réveil des cénobites; voici leur *dortoir*, celui des *Convers*, aménagé dans quatre anciennes cellules, dont les cloisons ont été renversées, celui des *moines*, installé dans un des côtés du cloître, qui servait jadis de bibliothèque; les peintures du XVIII<sup>me</sup> siècle qui ornent le plafond en sont les témoins, avec l'inscription énigmatique: « *Hi mentem hic orbem* »<sup>10</sup>. Bien simples ces couches juxtaposées, à peine séparées; quelques planches servant de lit, une pailleasse, un traversin, des couvertures, une ou

(10) Cette inscription accompagne une figuration du soleil et signifie: Comme le soleil éclaire le monde, les livres éclairaient l'esprit.

deux images pieuses, c'est tout. Et cela suffit pour les soldats du Christ.

Nous redescendons le grand escalier, après avoir jeté un coup d'œil sur de vieux tableaux échappés au pillage révolutionnaire ou qui ont réintégré peu à peu leur domicile d'antan. Celui-ci, près de l'escalier, représente l'Abbaye de Tarné, avant la tourmente; admirons la flèche élancée que la sottise égalitaire précipita stupidement sur le sol.

Au bas des marches, un couloir conduit au jardin que nous traversons, pour visiter le *cimetière* monastique. Ils dorment là, à l'ombre de l'église, les vaillants athlètes de la milice sacrée: du fond de leur tombe, ils peuvent entendre encore les chants qui firent leur joie, les cloches qui si souvent furent pour eux l'écho du vouloir divin; saluons les bien bas, ces hommes forts et courageux, qui surent triompher de tout et surtout d'eux-mêmes. Si servir Dieu c'est régner, ils furent rois pendant leur course mortelle, ils régneront maintenant avec leur chef, dans le séjour des bienheureux. Un petit *tertre couvert de gazon*, une modeste *croix de bois* signalent le lieu de leur repos: ils vécurent dans la simplicité, ils moururent pauvres, leur sépulture, fut celle des indigents, qui ne peuvent même pas se payer un cercueil: ils ressusciteront glorieux et sortiront triomphant de cette fosse qui garde leur poussière.

XI. — Nous rentrons dans le cloître et nous retrouvons la *bibliothèque*, aux multiples rayons chargés de nombreux volumes de toutes formes, de toutes dimensions et de toutes valeurs. On a dit et répété que les moines, surtout les Trappistes, étaient des ignorants, qu'ils faisaient profession de rester étrangers à toutes ou presque toutes les branches du savoir humain; on ne le croirait pas en voyant leur bibliothèque. De fait, quelles qu'aient pu être, dans le passé, les théories de l'abbé de Rancé à ce sujet, les Cisterciens Réformés étudiaient, ils peuvent même étudier beaucoup. La moitié de l'année, il leur est loisible de consacrer de quatre à cinq heures à la lecture, à l'étude, les jours ordinaires; l'autre moitié, ils disposent d'un peu moins de temps, mais il en reste encore assez pour faire ample et

bonne besogne. La Sainte Ecriture, la Patrologie, l'Hagiographie, la Philosophie, la Théologie, l'Histoire ecclésiastique, la Liturgie, le Droit canonique: tel est le vaste champ ouvert à leurs investigations; d'autres objets encore peuvent, sur leur désir, leur être attribués par les Supérieurs. Les livres nécessaires sont à la disposition des intéressés; la bibliothèque est bien fournie, un coup d'œil suffit pour s'en convaincre. Ici ne se trouvent que les livres d'usage ordinaire et commun: ailleurs, bien à l'abri des regards et des mains indiscrettes, se dérobent les *manuscripts antiques*, les *précieux incunables*, trésor du monastère et sa gloire en même temps. Tout près de la bibliothèque, nous rencontrons le « *scriptorium* », chambre commune destinée au travail intellectuel des moines; bien éclairée, bien aérée, bien chauffée en hiver, avec quelques rayons garnis des ouvrages les plus usuels: elle est un sanctuaire où le religieux passe ses meilleurs moments en dehors du saint office.

Nous entrons maintenant au RÉFÉCTORAIRE, vaste et belle salle au parquet usé par les générations de convives qui s'y sont succédés. Un grand Christ, une image de la Vierge, les armoiries de Cîteaux et de Tamié, sont le seul ornement des murailles avec la chaire du lecteur, bel ouvrage du vieux temps. Les *tables* sont rangées *tout autour*; on ne s'y place que d'un côté; au fond, la *table des Supérieurs* surélevée d'un gradin. Le couvert se compose d'une serviette, d'un couteau, d'une cuiller et d'une fourchette en bois, d'une tasse enfin affectant la forme du hanap antique.

Au réfectoire, le *silence* est perpétuel, on lit pendant le repas: l'Ecriture Sainte d'abord, en latin; puis quelque ouvrage instructif et édifiant tout à la fois. Un curieux cérémonial règle le maigre repas du cistercien; on y retrouve avec *l'ablation rituelle* des anciens Juifs en entrant au réfectoire, d'autres usages vénérables par leur antiquité et le symbolisme qu'ils expriment.

Comme le silence, l'*abstinence* n'est ici jamais rompue, ce qui n'empêche pas le menu monastique d'être varié et d'une abondance suffisante. Aux jours de jeûne, c'est à dire une bonne moitié de l'année, le moine reçoit le matin, comme *frustulum*, s'il le désire, une tasse de café et quel-

ques onces de pain; les autres jours, il prend le « *marle* » expression consacrée par l'usage séculaire pour désigner le petit déjeuner: une tasse de café et six onces de pain ou 180 grammes. Au dîner, servi selon les jours à 11 h., 11 h. 1/2 ou midi, une soupe, une portion composée de légumes, laitage ou pâtes, un dessert constituent l'ordinaire commun avec le pain à discrétion; au souper, c'est une portion de légumes et une autre de fromage ou de fruits, à moins que ce ne soit jour de jeûne, car alors le moine se contente de six onces de pain avec une salade ou quelques fruits; un quart de vin de bonne qualité est accordé au dîner comme au souper.

Le quatrième côté du cloître longe le bâtiment affecté à l'ERRANCIERE où vieillards et infirmes sont soignés avec la plus grande charité, et au LOGEMENT DES HÔTES, où nous rentrons, notre visite terminée. Nous ne descendons pas dans les sous-sols; c'est un vrai labyrinthe: il y règne un cloître souterrain conduisant à la *cuisine*, à la *boulangerie*, à la *caze*, à la *buanderie*, à *d'autres ateliers* encore, car le travail manuel est en honneur chez les Cisterciens.

XII. — Saint Benoit le prescrit dans sa Règle, il exprime même le souhait que ses fils vivent du travail de leurs mains comme les anciens Pères et les Apôtres. Les fondateurs de Cîteaux voulurent réaliser ce désir à la lettre: nos moines, disent-ils, doivent subsister de leur travail, de l'élevage des troupeaux et de la culture des terres. C'est encore le programme d'aujourd'hui. Trois heures au moins en hiver, quatre, cinq et plus en été, le religieux s'adonne aux occupations diverses que nécessitent la tenue d'une grande maison qui cherche à se suffire et la bonne marche d'une exploitation agricole. Chacun reçoit du Supérieur sa besogne appropriée autant que possible à ses aptitudes, à ses connaissances. Tel qui est faible de complexion, sera mis à la couture, à la reliure, à la menuiserie, à la peinture; tel autre, bien musclé, s'adonnera aux gros travaux agricoles: la majorité se consacre aux travaux ordinaires et communs de la maison et du dehors; et s'il se rencontre quelqu'un qui soit bien doué pour le travail intellectuel, rien ne s'op-

ABBÉS DE TAMIE

posera à ce que les Supérieurs l'y appliquent constamment. Le travail est d'une nécessité primordiale pour le moine : point de travail, pas de pain, pas de ressources; c'est aussi une nécessité morale; au régime du silence continu, de la solitude, des longues séances de chœur, du jeûne fréquent, la pauvre machine humaine ne pourrait se maintenir longtemps, si la diversion du travail ne venait délasser l'esprit en détendant les nerfs, en excitant les muscles. Le travail tient lieu de récréation, sans en présenter les inconvénients, et quand il a lieu au milieu de la belle nature, dans les champs, c'est une jouissance pour l'âme, qui s'élève sans peine vers le Créateur, sur les ailes de la contemplation. Quel spectacle aussi et quel exemple pour le monde, que ces moines travaillaient alors qu'aujourd'hui on dédaigne les besognes si nobles de la terre, qu'on ne rêve que d'une place dans une administration quelconque, permettant de vivre honoré, sans fatigue et sans peine; voici des gens instruits, de bonne famille, de bonne éducation, qui se consacrent de leur plein gré aux rudes et grossiers labours de la campagne, sans craindre la peine, sans compter la lassitude!

D'ailleurs, c'est toute la vie du Cistercien qui est un apostolat et une prédication : apostolat caché sans doute, prédication muette, mais combien efficace! Leçon admirable de dévouement social, de sacrifice des intérêts privés à l'intérêt commun, de charité réciproque, d'égalité vraiment fraternelle : n'est-ce pas là ce que contient cette vie si élevées, si remplie, si féconde? Encore n'est-ce là que le point de vue humain : qui dira en outre l'efficacité auprès de Dieu des actes de vertus, des prières, des mortifications, des renoncements du moine cistercien? qui dira de combien de grâces est la source pour la région qui a le bonheur de la posséder, une Abbaye de Cîteaux? ».

Vous qui, par la lecture de sa longue et glorieuse histoire, vous avez appris les fastes de la pieuse et vénérable abbaye de Tamie, vous qui conduits par un de ses heureux habitants, l'avez visitée dans son état présent, priez Dieu de la bénir, de la faire prospérer, de lui donner d'être, comme jadis, une pépinière de saints.

Pierre I (saint), 1132-41	49	Pierre VIII de Beaufort, 1537-84	81
Bernard I (saint), 1148	61	Jean II de Chevron Vallette, 116-120	124
Robert, 1150-51	62	François Nicolas I de Riddes, 1595-1645	125
Pierre II, 1153	62	Bernard de Riddes, <i>coadjuteur</i> , 1607	140
Guy I de Beaufort, 1156-62	62	Guillaume V de Riddes, <i>coadjuteur</i> , 1618-45	141
Guillaume I, 1162	62	Guillaume V de Riddes, <i>abbé</i> , 1645-51	141
Pierre III d'Avallon, 1163	63	François Nicolas II de la Forest de Somont, 1651-59	142
Guy II de Cevins, 1168	63	Gertraix de Sonnaz, <i>coadjuteur</i> , 1657	144
Pierre IV de St-Genis, 1168-1207	63	Jean Antoine de la Forest de Somont, 1665-1701	155
? Nantelme I 1184 (1)	?	Jean François Cornut, 1702-1707	181
Girard de la Tour du Pin, 1207-22	68	Arsène de Jougias, 1707-27	202
Humbert d'Avallon, 1222	68	Jacques V Pasquier, 1727-35	235
Berlon I de Pont de Beauvoisin, 1223-32	68	Jean Baptiste Manglier, 1735-57	241
Guillaume II de Boges, 1234	69	Jean Jacques Bourbon, 1758-69	244
Pierre V de Seythenay, 1237-42	69	Joseph Rogès, 1769-83	298
Berlon II de Bellecombe, 1243-45	69	Bernard II Desmaisons, 1783-89	251
Guy III ou Guignes, 1246-50	71	Claude Antoine Gabet 1789-93	280
Jean I, 1251-52	72		
Vione, 1253 ou 55	72		
Jacques I d'Amayzin, 1253-61	72		
Antielme II de Faverges, 1263-76	72		
Nantelme III d'Alhavan, 1277-1305	74		
Hugues de la Palud, 1305-22	81		
Jacques II Paschal d'Yenne, 1324-43	82		
Jacques III de Ribot, 1344-49	87		
Rodolphe de Seythenay, 1350-56	87		
Gérard de Beaufort, 1358-81	87		
Guillaume III Guinaud de Narbonne, 1381-90	88		
Guillaume IV Eyrard de Limoges, 1390-92	88		
Pierre VI Casin, 1392-1400	88		
Pierre VII de Barrignat, 1400-1419	90		
Claude Pareti, 1419-54	92		
Georges Jocraud de Cons, 1454-72	98		
Urbain I de Chevron, 1472-82	100		
Augustin de la Charnée, 1483-92	108		
Urbain II de Chevron, 1492-1505	109		
Jacques IV François de Chevron 1505-06	109		
Aiah Laerelli, 1506-23	110		
Etienne Gignelli, 1523-36	114		

(1) *Le Regeste Genevois* n° 429 P. 117 indique en l'année 1184 « l'abbé N. de Tamier » comme assesseur à l'archevêque de Yenne dans un jugement rendu à cette date. On a cru que ce « N. de Tamier » était sans doute un Nantelme. A part cette citation nous ignorons tout de ce personnage.

## ERRATA

Pages	Lignes	au lieu de	Lire
8	36 <sup>e</sup>	Cunéo	Cunéo
15	15 <sup>e</sup>	montagens	montagens
27	29 <sup>e</sup>	Pitbold	Uitbold
29	gravure	Jabet	Gabet
31	35 <sup>e</sup>	et aussi	est aussi
39	6 <sup>e</sup>	peuse	pieuse
45	14 <sup>e</sup>	postulent	postulant
47	9 <sup>e</sup>	autre bienfait	autres bienfaits
48	note	26	30
57	11 <sup>e</sup>	prapide	rapide
60	22 <sup>e</sup>	diocèe	diocèse
62	29 <sup>e</sup>	Par	par
73	28 <sup>e</sup>	religieux	religieux
82	21 <sup>e</sup>	Yonne	Yenne
88	10 <sup>e</sup>	Bonnevans	Bonnevaux
97	18 <sup>e</sup>	viver	vivier
105	7 <sup>e</sup>	mas	mais
113	10 <sup>e</sup>	bumes	vimmes
180	13 <sup>e</sup>	qnt... depqées	ont... déposées
223	28 <sup>e</sup>	des bons	de bons
300	11 <sup>e</sup>	perles et pierres fines	perles fines et pierres précieuses.
395	7 <sup>e</sup>	Charite	Christe
400	35 <sup>e</sup>	vous avez appris	avez appris

2223

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	5
BIBLIOGRAPHIE .....	7
LIVRE PREMIER	
LES ORIGINES	
CHAPITRE PREMIER. — LE VALLON DE TAMIE .....	p. 13
I. Situation géographique, page 13. — II. Voies d'accès, page 15. — III. — Le nom de Tamie, page 16. — IV. Importance de ce valon : voie romaine, route commerciale, point stratégique, page 17.	
CHAPITRE II. — LA FONDATION DE L'ABBAYE .....	p. 19
I. — Le col de Tamie au Moyen Âge et le comte de Savoie, page 19. — II. L'archevêque de Tarentaise choisit Tamie pour y fonder une abbaye, page 20. — III. Date de la fondation, page 20. — IV. La donation des sires de Chevron, page 22. — V. La légende de la bataille au col de Tamie, page 23. — VI. Le comte de Savoie n'a pas fondé Tamie, page 25. — VII. Les témoins de la fondation, page 27. — VIII. Le blason de l'abbaye, page 28.	
CHAPITRE III. — LES MOINES A TAMIE .....	p. 33
I. Le premier abbé, l'installation de la communauté, page 33. — II. La règle de saint Benoît : nourriture, coucher, toilette, page 35. — III. La prière et le travail, page 37. — IV. Transformation du valon de Tamie, page 39. — V. Les premiers donateurs : le comte de Genevois, le seigneur des Clefs, le curé et les paroissiens de Chevron, page 40. — VI. Autres bienfaiteurs : le comte d'Albon, les seigneurs de la Poeppe, Tournon, Cléry, Verrens, Miolans, Faverges, Seythenex, Pontverre, Gilly, Chamousset, Sainte-Hélène, Monthion, Beaufort, page 42. — VII. Prospérité du monastère : les frères convers, page 45. — VIII. Le comte Amédée III de Maurienne et l'abbaye, page 47. — IX. Saint Bernard est-il venu à Tamie? page 48.	

CHAPITRE IV. — LE PREMIER ABBÉ DE TAMMÉ, ARCHEVÊQUE DE TARENTAISE (1141-1175) ..... p. 49

I. L'abbé Pierre élu archevêque de Tarentaise; sa charité, page 49. — II. Ses réformes : biens et revenus, chapitre régulier, page 50. — III. Tammé sous la protection du Saint-Siège, consécration de son église, page 52. — IV. Fondation du prieuré du Béton, page 52. — V. Missions et voyages de l'archevêque, page 54. — VI. Sa canonisation, page 55. — VII. Ses reliques, page 57.

CHAPITRE V. — LES ABBÉS DE TAMMÉ ET LES BIENFAITEURS DE L'ABBAYE (1141-1305) ..... p. 61

I. — Les premiers successeurs de Pierre 1<sup>er</sup>, page 61. — II. L'abbé Pierre de Saint-Genis; prospérité du monastère, page 63. — III. Les seigneurs de Chevron, Mercury et Gemilly, moines à Tammé, page 65. — IV. Donations et privilèges des comtes de Maurienne et Genevois, page 66. — V. Les abbés de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, page 67. — VI. Biens de Tammé en 1249 et prétention du comte de Savoie, page 70. — VII. Incendie du monastère en 1273, page 72. — VIII. Nouveaux bienfaits, page 74. — IX. L'abbaye, tombeau des seigneurs de Chevron, page 75.

LIVRE II

LA DÉCADENCE

CHAPITRE PREMIER. — L'ABBAYE DE TAMMÉ ET LA RÉFORME DE BENOÎT XII (1305-1420) ..... p. 79

I. Les domaines de Tammé au début du XIV<sup>e</sup> siècle, page 79. — II. Les abbés Hugues de la Palud et Jacques Paschal d'Yenne, page 81. — III. Le relâchement dans l'Ordre de Cîteaux et la réforme de Benoît XII, page 83. IV. La bulle du 12 juillet 1335 : les biens des abbayes, la discipline morale, la mortification et la pauvreté, page 84. — V. Les études monastiques, page 85. — VI. La réforme à Tammé, page 86. — VII. Son échec sous l'abbé Castin, page 88. — VIII. L'abbé Pierre de Barignié (1400-1420) et le comte de Savoie. Les privilèges accordés par le pape Martin V, page 90.

CHAPITRE II. — TAMMÉ ET LE SAINT-SIÈGE ..... p. 92

I. L'abbé de Tammé au concile de Bâle, page 92. — II. Les abbayes du Béton, de Sainte-Catherine et de Bonlieu et l'abbé de Tammé, page 94. — III. Pareti défend et augmente les biens de l'abbaye, page 96. — IV. Difficultés pour l'installation de l'abbé Jocerand de Coms, page 98. — V. L'abbaye des Ayes dépendante de Tammé, page 99. — IV. L'abbé Urbain 1<sup>er</sup> de Chevron, ambassadeur le la Cour de Savoie, page 100. — VII. Urbain de Chevron, élu évêque de Genève, devient archevêque de Tarentaise, page 101. — VIII. La concession du pape Sixte IV (1476) sur l'abstinence, page 102. — IX. Un poète romand, religieux à Tammé : Jacques de Bugnin, page 104.

CHAPITRE III. — LE DÉSORDRE A TAMMÉ ..... p. 108

I. Deux abbés mondains : de la Charnée et Urbain II de Chevron, page 108. — II. La Tour Gaillard de Plancherine, page 109. — III. L'abbé Lacerelli et les brigands au col de Tammé, page 110. — IV. Visite de l'abbé Edme de Clairvaux aux abbayes de Bonlieu, de Sainte-Catherine, de Tammé et du Béton en 1520, page 112. — V. L'abbé Gignelli et les moines de Tammé en 1532, page 114. — VI. Un prélat scandaleux : Pierre de Beaufort : sa famille, sa carrière ecclésiastique, page 116. — VII. Les abbayes de Bonlieu, du Béton et leur réforme. A Sainte-Catherine, page 117. — VIII. Le gouvernement abbatial de Beaufort, page 119. — IX. Le scandale de sa vie, page 121. — X. Jean II de Chevron-Villette. Difficultés de son élection. Sa soeur Claudine, abbesse de Sainte-Catherine, page 124.

CHAPITRE IV. — LES ABBÉS DE RIDDES ..... p. 127

I. L'abbé de Riddes : sa famille, son gouvernement abbatial, page 127. — II. M. de Germonio, à Tammé : rôle de l'abbé de Riddes au Sénat, page 129. — III. Vicaire général de Cîteaux, il intervient au Béton et aux Ayes, page 131. — IV. A Sainte-Catherine, il autorise la fondation des Bernardines, page 133. — V. Ses visites à Bonlieu, Aulps, Hautecombe et Conflans, page 135. — VI. L'archevêque B. T. de Chevron visite à Tammé (1633),

page 136. VII. Les derniers actes de M. de Riddes : sa mort à Flumet; deux tableaux, page 138. — VIII. Guillaume de Riddes (1645-1651). Son serment de coadjuteur, page 140. — IX. L'abbé de Tamié à Anney, page 142. — X. L'abbé François Nicolas de la Forest de Somont, page 142. — XI. Tamié en 1659, page 142.

## LIVRE III

## LA RÉFORME

## CHAPITRE PREMIER. — LA RÉFORME NÉCESSAIRE. — L'ABBÉ

DE SOMONT, SES PREMIÈRES ANNÉES ..... p. 147

I Nécessité de la réforme monastique; le premier essai par Jean de la Barrière, page 147. — II. Efforts de saint François de Sales; ses lettres aux nonces de Turin, son rapport au pape; les Bernardines, page 149. — III. Denis L'argentier et l'Étroite Observance, le bref d'Alexandre VII, page 151. — IV. L'abbé de Rancé : sa vie, sa réforme, page 153. — V. Les difficultés, page 154. — VI. L'abbé Jean-Antoine de Somont : sa famille, son éducation à Cîteaux, ses études à Paris, page 155. — VII. Prise de possession de Tamié; serment de fidélité au duc de Savoie, page 156. — VIII. La défense de Cîteaux, la réforme d'Alexandre VII à Tamié, aux Ayes, page 158. — IX. Somont, vicaire général de son Ordre en Savoie, docteur en Sorbonne; son opposition à la réforme de Rancé, page 159.

## CHAPITRE II. — LA RÉFORME DE TAMIÉ (1677-1701) ..... p. 163

I. L'abbé de Somont à la Trappe, page 163. — II. Dom J. F. Cornuty, disciple de Rancé, page 164. — III. Retour à Tamié de l'abbé de Somont et de dom Cornuty, page 167. — IV. La Réforme à Tamié, page 169. — V. La nouvelle communauté, reconstruction de l'abbaye, page 170. — VI. Somont, visiteur des abbayes cisterciennes en Savoie, page 171. — VII. Procureur général de son Ordre à Rome page 174. — VIII. Son rôle bienfaisant pendant la guerre de 1690-1696, page 175. — IX. Dernières années, maladie et mort de M. de Somont, page 176. — X. Son éloge, son tombeau, page 179.

## CHAPITRE III. — L'ABBÉ J. F. CORNUTY (1701-1707) ..... p. 181

I. Saisie de biens de Tamié, après le décès de l'abbé de Somont, page 181. — II. Constataions des commissaires du Sénat; les archives; le personnel de l'abbaye, page 182. — III. Etat du monastère et de ses biens, ses aumônes, page 183. — IV. Protestation de Dom J. F. Cornuty; son dévouement à ses frères, page 185. — V. Le Duc de Savoie et l'élection de l'abbé, page 186. — VI. J. F. Cornuty élu abbé; son hésitation à accepter cette dignité, page 188. — VII. L'abbé de Tamié, vicaire général de l'Ordre; la carte des biens de l'abbaye, page 189. — VIII. Etat de l'Ordre de Cîteaux en Savoie, page 192. — IX. Maladie et mort de l'abbé Cornuty, page 197. — X. Son éloge par l'abbé de Foulcarmont, page 198. — XI. Dom Pierre Cornuty, page 199.

## CHAPITRE IV. — L'ABBÉ DE JOUGLAS (1707-1727) ..... p. 202

I. Tamié en 1707, le couvent et la communauté, page 202. — II. Louis XIV permet l'élection de l'abbé, M. de Jouglas élu, page 204. — III. Premières difficultés, page 206. — IV. Une installation d'abbé, page 207. — V. Haute-combe, Sainte-Catherine et Tamié en 1710, d'après le voyage littéraire de dom Martène, page 209. — VI. Le duc Victor-Amédée à Tamié en 1711, page 212. — VII. M. de Jouglas félicite le duc devenu roi. Le traité d'éducation d'un prince chrétien, page 215. — VIII. Le novice de Tamié et les religieuses de Sainte-Catherine; une élection d'abbesse, page 217. — X. Le roi Victor-Amédée à Tamié en 1715; enterrement du bref d'Alexandre VII, page 221. — XI. M. de Jouglas et les abbayes des Ayes et d'Hautecombe, page 223. — XII. Le désordre à Béton, page 225. — XIII. Les instructions du roi et de la réforme du Béton, page 228. — XIV. Mort de l'abbé de Jouglas, page 231.

## CHAPITRE V. — L'ABBAYE RÉFORMÉE (1727-1789) ..... p. 233

I. Le roi nomme abbé de Tamié dom Pasquier, page 233. — II. L'évêque de J. F. Cornuty, page 235. — III. Protestation des religieux, page 236. — IV. Irritation à la Cour, menaces du Sénat, page 237. — V. Le roi Charles-Emmanuel rend la liberté d'élection, page 238. — VI.

L'abbé Manniglier, vicaire général de Cîteaux, page 241.  
 — VII. Incendie de Tamié en 1756; procès avec la paroisse de Mercury, page 243. — VIII. L'abbé Boubon, page 244. — IX. Les réglemens pour les religieux de Tamié, page 245. — X. L'abbé Rogés et le noviciat de Tamié, page 248. — XI. Suppression de l'abbaye de Sainte-Catherine, page 249. — XII. L'abbé Desmaisons, les fleurs de Tamié, page 251. — XIII. Les princes de Savoie à Pabbaye, page 253. — XIV. Difficultés avec la commune de Seythenex, page 253.

#### CHAPITRE VI. — LES BIENS DE TAMIÉ AVANT LA RÉVOLU-

TION ..... p. 255

I. Leur acquisition : les cartulaires; la constitution et l'importance de ces biens, page 255. — II. Leur accroissement; édits ducaux pour l'empêcher, page 258. — III. Les charges : prières, aumônes, hospices; impôts indirects et extraordinaires et la taille, page 260. — IV. Les biens de Tamié vers 1740 : biens ecclésiastiques d'ancien patrimoine; biens soumis à la taille; servis et redévances féodales, dîmes, page 263. — V. Les affranchissemens de ces biens; les biens non affranchis, page 266. — VI. L'industrie du fer à Tamié, les usines, page 269.

### LIVRE IV

#### LA DESTRUCTION

#### CHAPITRE PREMIER. — LE DERNIER ABBÉ DE TAMIÉ. . . . p. 275

I. Dom Gabet : famille, éducation, carrière militaire, page 275. — II. A Tamié; visiteur, postulant, religieux, page 277. — III. Les princes de Piémont à Tamié; dom Gabet élu abbé, page 279. — IV. Le vicaire général de l'Ordre de Cîteaux en Savoie, page 281. — V. Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne à Tamié, page 282. — VI. La Révolution religieuse en Savoie, page 283. — VII. Les inventaires des biens de l'abbaye, les baux nouveaux, page 285. — VIII. Arrestation du religieux Félix Mouthon, page 287. — IX. Le comte de Lazary caché dans le vallon de Tamié, page 288. — X. Les soldats de Kellermann occupent l'abbaye; la fuite des moines, page 289.

#### CHAPITRE II. — LE PILLAGE ET LA DÉVASTATION DU MONASTÈRE.

— LA VENTE DES BIENS DE L'ABBAYE ..... p. 293

I. Les commissaires envoyés à Tamié : leur gestion dénoncée, page 293. — II. Le père Granger et les sept frères oblats demandent leur pension et des meubles. La sentinelle du convent réclame sa solde, page 295. — III. Les sommes dues à l'abbaye, versées au trésor national, page 296. — IV. La démolition des clochers, la profanation des tombeaux, la destruction des archives, la dévastation du convent, page 297. — V. Un fidèle serviteur : François Favre, page 300. — VI. La dilapidation des usines de Tamié, page 303. — VII. Les biens de Tamié : leur vente, le mode d'acquisition, les prix payés et la valeur réelle, page 306. — VIII. Quelques contrats de vente; la destinée de ces biens maudits et de leurs acheteurs, page 307.

#### CHAPITRE III. — LES REMÈREUX EN EXIL. . . . . p. 314

I. Chez les Camaldules de Turin, page 314. — II. A Pabbaye de Grassano pres d'Asti, page 315. — III. La dispersion, p. 315. — IV. L'Hospice du Mont-Cenis, page 317. — V. Dom Gabet, abbé du Mont-Cenis, page 319. — VI. Passagers illustres : le Pape Pie VIII, le roi Murat, Napoléon I<sup>er</sup>, page 321. — VII. Ministère de Dom Gabet; le second passage de Pie VII, page 325. — VIII. Mort de dom Gabet; dom Marietti lui succède; dom Chappuis, abbé de la Novaraise, page 327. — IX. Dom Bernard depuis sa sortie de Tamié; carrière militaire, page 328. — X. Sa conversion; visite à Tamié, séjour à Suze et à Hautecombe : sa mort, page 332.

#### CHAPITRE IV. — LE MONASTÈRE ABANDONNÉ ..... p. 334

I. Le monastère abandonné et vendu, page 334. — II. La dispersion du mobilier, les chaires, les autels, les stalles, page 335. — III. Les ossemens des religieux portés à Plancherine, page 337. — IV. La chapelle du col de Tamié, page 338. — V. Dom Bernard Mouthon et les ruines de Tamié, page 339. — VI. Projet de démolition du monastère, page 341. — VII. Une pétition au roi Charles Félix pour l'acquisition de Tamié, page 341. — VIII. L'abbé Favre et les missionnaires de Tamié, page 343. —

IX. Visiteurs célèbres de l'abbaye, page 344. — X. Le pensionnat des Frères de la Sainte-Famille, page 345. — XI. Élegie sur les ruines de Tamié, page 346.

## LIVRE V

### LA RESURRECTION

#### CHAPITRE PREMIER. — LE RETOUR DES TRAPPISTES A

TAMIÉ ..... p. 349  
 I. Tamié acheté par les moines de la Grâce-Dieu, page 349. — II. Situation et état de l'abbaye, page 350.  
 — III. La restauration du monastère, page 352. — IV. L'histoire de Tamié, page 353. — V. La vie religieuse au prieuré de Tamié; le prieur dom Malachie, page 354. — VI. Le grand pèlerinage à Tamié en 1873, page 357. — VII. Un artiste lithographe : dom Fulgence (1824-1883); ses œuvres, page 361.

#### CHAPITRE II. — L'ÉPREUVE ..... p. 363

I. Les débuts du priorat de dom Ephrem, page 363. — II. Les lois sectaires de 1880, page 364. — III. Les préparatifs de l'expulsion des Pères de Tamié, page 366. — IV. L'exécution, page 370. — V. Le départ des religieux, p. 373. — VI. Les religieux de Tamié fondent en Chine l'abbaye de Notre-Dame de Consolation, page 375. — VII. Le prieur Dom Polycarpe; l'exploitation agricole de Tamié, page 376. — VIII. L'unification des trois congrégations cistercienses; dom Thomas d'Aquin et dom fortunat, prieurs, page 377. — IX. Dom Albéric et les lois de 1901, page 380. — X. Le Père Marie Bernard, supérieur, page 381.

#### CHAPITRE III. — LA NOUVELLE ABBAYE ..... p.382

I. L'abbaye de la Grâce-Dieu, page 382. — II. Ses religieux viennent s'établir à Tamié; dom Augustin, abbé de Tamié, page 384. — III. Les moines mobilisés 1914-1918, p. 385. — IV. Mort de dom Augustin : son successeur, page 386. — V. L'élection d'un nouvel abbé, page 387. — VI. Sa bénédiction par l'archevêque de Chambéry,

page 388. — VII. *L'abbaye actuelle* : le plan général, l'église des séculiers, page 391. — VIII. Les reliques, les caveaux et les tombeaux; l'église des moines, page 393. — IX. Le Cloître et le Chapitre, page 394. — X. Les cellules, le dortoir et le cimetière, page 396. — XI. La bibliothèque, le réfectoire, l'infirmerie, le logement des hôtes et les ateliers du sous-sol, page 397. — XII. La bienfaisance du travail et l'exemple des Trappistes, page 399.

TABLE DES GRAVURES ..... 413

